Prix d'Abonnement :
CANADA -- $2.00
ETATS-UNIS - $3.00
Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE :
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

24ième ANNEE — No 60

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 5 JANVIER 1933

DEUX SOUS LE NUMERO

Le Canada Français
Université Laval

Deux excès fatals

Dans ses souhaits du Nouvel An Mgr l'Evêque auxiliaire de Montréal a fait des considérations d'une haute portée. Nous croyons à propos de résumer ici quelques-unes de ces réflexions exprimées par S. E. Mgr Deschamps.

Après avoir signalé brièvement la position pénible où la crise actuelle plonge toute notre population, l'orateur déplore qu'à côté des démonstrations de foi se manifeste un paganisme agissant et démoralisateur. Au lieu de recourir à la prière qui apaise seule la colère de Dieu, on cherche, dans un moment d'ivresse, l'oubli des chagrins de l'heure présente. Il est remarquable que dans l'excès de l'abondance comme dans la misère extrême l'homme se laisse entraîner à tous les débordements.

"La perturbation actuelle, dit le prédicateur, vient de ce que toutes les classes de la société ont ambitionné des jouissances, des déploiements de richesses qui dépassaient leurs ressources. Entraînés par leurs désirs naturels les hommes ont poursuivi les biens présents avec une ardeur qui leur fit oublier la loi et les promesses divines.... Et voici que la crise provoquée par ces excès de dépenses pousse, elle aussi, les hommes à la même furie de plaisir. La misère comme la prospérité provoque la recherche effrénée des satisfactions sensibles. Aussi l'on aboutit toujours à un renchérissement d'immoralité."

Le grand malheur est que même de très bons chrétiens se laissent glisser sur la pente fatale. Et le prédicateur se demande si Dieu peut laisser plus longtemps l'homme s'égarer ainsi loin des voies qui le conduisent à sa fin... Dieu..."peut-il permettre que l'humanité continue à se pervertir et à se perdre ? Peut-il l'abandonner aux excès qui la conduisent au malheur éternel ? Si nous avons encore un peu de foi dans les destinées surnaturelles, nous ne pouvons pas le croire. Dieu se doit, il nous doit, de ramener le monde à des pensées plus salutaires. L'excès des biens terrestres et des ambitions humaines nous éloignerait de Lui ; Il nous ramène à la sagesse en nous les enlevant."

Lui-même est le Maître. Et quand il nous le fait durement sentir, c'est par bonté pour nous et pour nous forcer de nous tourner vers Lui. Et l'orateur rappelle la promesse de Moïse au peuple d'Israël..... "Vous souvenez-vous avoir vu au Livre du Deutéronome les conseils de Moïse à son peuple....: — Sachez, lui dit-il, que le Seigneur votre Dieu, est lui-même le Dieu puissant et fidèle qui garde son alliance et sa miséricorde, jusqu'à mille générations, envers ceux qui l'aiment et gardent ses préceptes, mais qui punit aussi promptement ceux qui le haïssent. Aimez le Seigneur votre Dieu, obéissez à sa voix et demeurez attachés à Lui".

Et l'orateur rappelle qu'aussi longtemps que les Israélites observèrent les commandements de Dieu, tout leur réussit ; la prospérité et la bénédiction, la paix et l'abondance leur furent accordées. Mais dès qu'ils violèrent ces commandements, tout se tourna contre eux. Leurs maux ne cessèrent que lorsqu'ils rentrèrent de nouveau dans le droit sentier. Nous cherchons des remèdes à la crise, dit Mgr Deschamps, en voilà un. Il n'en est pas de meilleur que le retour à la modération le retour aux préceptes de Dieu.

Mais est-il bon de souhaiter, avec la disparition de la crise, le retour à la prospérité ancienne ? L'orateur ne le croit pas. Il ne veut pas du retour à cette soif des richesses qui nous a fait tant de mal. Il souhaite seulement, mais ardemment, qu'il y ait du pain pour tout le monde, du travail pour tout le monde et que personne ne souffre du froid. Il veut un retour à la vie normale ; il veut assez de confiance chez les jeunes pour ne pas hésiter à fonder un foyer. Ce qu'il désire surtout...."c'est que les chefs et les mères de famille n'aient pas l'angoisse de voir leurs enfants souffrir d'une indigence imméritée. Je voudrais que partout s'épanouissent des foyers chrétiens jouissant du bien-être modéré qui, selon S. Thomas d'Aquin, favorise la pratique de la vertu. Je souhaite que, dans nos campagnes, on se contente de la noble indépendance de l'agriculteur et qu'on n'ambitionne pas de venir disputer aux ouvriers des villes leur gagne-pain."

Il souhaite que l'ouvrier des villes trouve bientôt le travail qui lui assurera le vivre et le couvert, et le moyen de faire instruire convenablement ses enfants. Il souhaite enfin, aux riches comme aux pauvres, la modération dans les désirs, le contentement dans les jouissances permises et reposantes.

Cet appel en un retour pressant vers Dieu, cette nécessité de modération dans nos désirs, et de confiance envers le Ciel, se retrouve sur les lèvres de tous nos pasteurs. Nous avons entendu ici les mêmes conseils de haute sagesse chrétienne tombés des lèvres vénérables de notre digne Evêque. Sachons en faire notre profit. Orientons notre conduite vers les droits sentiers que nous indiquent nos pasteurs, et comptons que Dieu saura bien faire le reste.

Joseph BARNARD

Un contrôleur de Finances

Nous donnons ici le texte même de la Résolution adoptée par notre Conseil de ville à sa séance spéciale du 30 décembre 1932.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire dont avis a été signifié à chacun des membres du conseil et tenue à l'Hôtel-de-ville, en la dite cité, vendredi, le trentième jour de décembre, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-deux, à neuf heures du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents, savoir: Son Honneur le Maire, G.-H. Robichon, Messieurs les Echevins, Omer Laroche, Omer Hébert, J.-A. Lemire, J.-Omer Lamy, Willie Poisson, Henri-J. Janvier, Arthur Carignan.

PROPOSE PAR J.-A. Lemire,

SECONDE PAR Henri-J. Janvier,

Que Monsieur J.-H. René de Cotret soit nommé Directeur des Finances, au salaire de $250.00 par mois, et qu'aucune décision du Conseil se rapportant à une question de finances ne soit exécutoire, non plus qu'aucun compte ne soit payé, sans que ce soit approuvé par lui.

Adoptée à l'unanimité le 30 décembre 1932.

CERTIFIEE vraie copie de l'original demeuré dans les archives de mon bureau,

Le Greffier.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 3 janvier 1933.

J. B.

Magazine condamné

LE "FILM FUN" TOMBE ENFIN SOUS LE COUP D'UNE CONDAMNATION EN COURS DE JUSTICE. — REVUE IMMORALE

Après "True Confessions" voici que la revue malpropre "Film Fun", dont il fut souvent question dans nos colonnes, vient de subir une condamnation en Cour de Justice. Elle tombe sous les coups de l'article 207 du code. Ainsi vient d'en juger le Magistrat F.-X. Lacoursière dans une cause-type présentée à son tribunal par les Voyageurs de Commerce.

Voici des extraits du jugement:

Il résulte de la preuve de la Couronne que dans le cours du mois d'octobre 1932, Hervé Gagnon s'est adressé au magasin tenu sous la direction de l'accusé et a acheté une revue périodique illustrée intitulée "Film Fun". Cette revue est produite comme exhibit P. 1. La Couronne a aussi fait entendre le Rév. Père Castonguay, Oblat de Marie-Immaculée, pour prouver le caractère immoral de cette publication. En plus de son témoignage, il a produit au dossier un travail des plus intéressants contenant la doctrine savamment exposée en pareil cas et où j'ai puisé les principes qui m'ont guidé et aidé dans la décision de cette cause.

L'accusation est basée sur l'art 207 du Code Criminel paragraphe A, qui se lit comme suit :

"Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans celui qui, avec connaissance de cause et sans justification ni excuse légitime, produit, fabrique ou vend ou met en vente ou expose à la vue du public ou distribue et met en circulation ou fait distribuer ou met en circulation ou a en sa possession pour la vente, la distribution ou la circulation, quelques livres ou autres imprimés obscènes ou écrits de cette nature produits au mécanigraphe ou autrement, ou quelques images, photographies, modèles ou objets tendant à corrompre les mœurs, ou quelques clichés pour la reproduction de quelques images ou photographies de l'espèce ou aidant à cette production cette fabrication, vente, exposition, possession, distribution ou mise en circulation de quelques objets de l'espèce."

Que faut-il entendre par la qualification "obscène" en Droit Criminel ? Je trouve dans le Code Criminel annoté de Tremeear, sous l'article 207, la définition du mot "obscénité" tirée dans "Bouvier's Law Dictionary", comme suit :

"Obscenity is such indecency as is calculated to violation of the law and the general corruptions of morals that is, it must have a tendency to violate some law and to corrupt morals. There must be the two elements : abusive language violates the law of peace but does not necessarily corrupt morals ; When both are combined it becomes obscene. A publication may be technically obscene, yet, it is only when it tends to corrupt the morals by inflamming the passions and inciting to immoral conduct that it is punishable."

Standard Dictionary dit ce qui suit au mot "obscénité" :

"Offensive to chastity, dilecacy or decency, expressing or presenting to the mind or view something that decency, delicacy or purity forbid to be exposed; offensive to the moral sense because of tendency to excite lustful passions."

Le Century Dictionary and Encyclopedia dit :

"Offensive to the senses ; repulsive ; disgusting ; foul ; filthy. Offensive to modesty or decency ; impure ; unchaste ; indecent."

Larousse définit l'obscénité ainsi :

"Qui est contraire à la pudeur"

C'est là ce qu'il faut entendre en Droit Criminel par le mot "obscénité".

Examinons maintenant le magazine intitulé "Film Fun", numéro du 20 octobre 1932, qui est produit en cette cause. Est-il obscène par ses images, photographies et les écrits qu'il contient ?

Considéré dans son ensemble tant par les images et les photographies que par les écrits et les annonces, cette publication présente une suite de suggestions malsaines, indécentes, malhonnêtes qui lui donnent un caractère franchement immoral. Il serait trop long d'indiquer le détail des images, les photographies et de reproduire les écrits contenus dans ce numéro du 20 octobre 1932. Je me contente d'y référer. Ainsi il y a dans ce numéro soixante-cinq photographies ou images de jeunes filles en costumes de bain ou munies d'un simple cache-sexe. Aux pages 7, 12, 31 et 42 de ce même magazine, on voit des poses immodestes et provocantes et des attitudes de frénésies passionnelles. Les annonces qui y sont contenues sont faites dans des formes et d'une façon qui invitent au vice et à la débauche. La plus frappante est celle qui est contenue à la page 6. La littérature en général, et spécialement celle qui souligne les illustrations, est deshonnête, comporte des allusions au vice et invite à l'adultère et à la fornication. Je réfère particulièrement aux pages 42, 45, 51, et 54 de ce numéro.

Appliquant les définitions des auteurs que j'ai nommés ci-dessus, au numéro du magazine Film Fun produit en cette cause, que je viens d'analyser, je crois qu'il faut nécessairement venir à la conclusion que cette publication est obscène dans le sens de la loi criminelle. En effet, il est impossible de se méprendre sur le caractère de provocations licencieuses des images, des photographies, des annonces et des écrits contenus dans cette publication.

La simple lecture des textes et des écrits met en éveil l'esprit du public et cette rédaction est suffisamment explicite pour provoquer dans l'imagination du lecteur des idées contraires aux bonnes mœurs et à la morale bien que souvent aucun terme obscène proprement dit ne soit employé.

Il est probable qu'un certain nombre de personnes puissent lire ce magazine sans que la lecture affecte leur sens moral ou provoque chez-eux des désirs ou des pensées obscènes. Mais c'est le public qu'il faut protéger et le public se compose de tous les individus et de toutes les classes. Du moment qu'une partie notable de ce public comme la classe des jeunes gens, peut être affectée par la lecture de ces magazines leur suggérant des idées obscènes ou des pensées lascives, il est du devoir des Cours de Justice d'appliquer les dispositions de la loi. D'ailleurs, je suis certain qu'il n'y a pas un seul père de famille dans la cité de Trois-Rivières ou ailleurs, qui laisserait dans les mains de ses enfants de semblables publications. Il n'y a pas que ceux qui vendent ces revues malsaines ou qui les distribuent qui devraient être condamnés, mais surtout ceux qui les édictent et qui les publient...

F. X. LACOURSIERE,
Magistrat de district.

Trois-Rivières, le 31 décembre 1932. (Signé)

Nous avons là, le premier résultat du mouvement d'épuration morale que viennent d'entreprendre les Voyageurs de Commerce de notre ville.

"Film Fun" doit disparaître de la circulation, comme "True Confessions". Il faut qu'il disparaisse !..... Les Voyageurs n'abandonneront la partie que lorsqu'elle sera gagnée complètement. Ils sont appuyés en cela par tous les gens bien pensants, par les pères de famille, qui veulent protéger la conscience de leurs enfants et par les éducateurs soucieux du bien des jeunes commis à leur charge.

Cadran solaire sur un vieux mur

Je lis dans les grands yeux questionneurs d'un enfant qui me regarde, interdit :

« Qu'est-ce que cette machine bizarre, accrochée tout au haut du vieux mur chaulé ? Une grosse araignée qui étire ses pattes ? Non. On dirait des aiguilles, des aiguilles veuves de leur boîtier! Tiens, des chiffres romains ; puis des mots latins, comme dans un missel vespéral ! » ...

« Mon cher petit, apprends que je suis, tu m'entends sans doute, un cadran solaire.

Ca ne te dit rien ? Alors, écoute.

Un cadran, c'est le visage d'une horloge ; tu sais, un visage un peu boudeur à l'heure de la classe, mais qui sait aussi sourire à l'heure de la sortie. Un cadran solaire, baigné de soleil, c'est donc un visage qui sourirait toujours, comme pour marquer l'heure d'une éternelle école buissonnière. Gentil, n'est-ce pas ?

Je n'ai, tu le vois, ni rouages compliqués, ni ressort capricieux à remonter chaque jour. Mon ressort à moi, c'est le soleil ; un ressort parfait, que la nuit remonte lentement, sans jamais y manquer.

Je ne marque que les heures bleues. Lorsque le ciel est triste, j'attends, et je repars gaiement au premier rayon qui passe. Vois, pour n'en pas perdre un seul, je m'installe face au midi, le royaume de la lumière.

Ainsi je marcherai, sans cesse, mon sort lié à celui de l'astre du jour ; quand il s'éteindra, c'est certain, tu n'auras plus besoin de chronomètre.

N'écoute pas si je fais un tic-tac monotone, qui scande les secondes au pas gymnastique. Le temps ne va pas par saccades, il coule silencieux dans l'espace infini, ainsi que sur mon tableau blanc l'ombre de mes aiguilles.

« Dies sicut umbra ! » On l'a dit bien avant les inventions nouvelles. Car je ne suis pas né d'hier, j'avais plus de mille ans quand je marquais l'heure du premier Noël.

« Et la nuit, dis-tu, ça n'est pas pratique ? »

Oh ! je sais que tes grands frères, hélas, et tous ceux d'à présent, pour mieux voler des heures, énervantes et factices, à la nuit salutaire qui rafraîchit le sang comme la rosée les prés, ont inventé des astres artificiels. Mais ils se trompent, crois-moi; en ce faisant, ils se volent des jours réels.

Moi je ne veux marquer, comme je l'ai toujours fait, que le temps véritable : celui du soleil. La nuit, autrefois, on la dormait toute, et profondément, jusqu'à l'aube. Pourquoi compter les instants de sommeil ? Le sommeil n'est-il pas fait de minutes mortes? ...

Tu dis ?...

Oui c'est vrai, je suis trop gros pour ta main mignonne.

Toutefois, je préfère ainsi rester, pour t'épargner une présence importune qui te rappellerait, sans merci, la fuite implacable du temps, du temps qui passe si vite.

A quoi bon, à tout moment, consulter des aiguilles, régler sa vie sur un cadran, se tracer d'avance une tâche pour chaque minute, quand on n'est pas même sûr de celle qui sonne.

Malgré toutes les machines modernes, j'ai voulu demeurer ici, sur le vieux mur du monastère, solide et blanc comme la foi de jadis. On me croit inutile, encombrant. Tant pis, si j'ai conscience, je radote peut-être, de servir mon pays en rappelant par ma présence, la vie sage et réglée des anciens.

Allons, va ton chemin, petit, face au midi, sois un homme ! Comme moi, la nuit, repose-toi bien ; le jour, oublie les heures sombres, mais les heures gaies, marque-les toutes, elles sont si rares en ce monde. »

A. P.

Les Trois-Rivières,
31 décembre 1932.

ONDES COURTES

MOUVEMENT DE CONVERSION

En Angleterre, une nouvelle manifestation impressionnante de nombreux membres du clergé anglican vient d'avoir lieu. Un manifeste dit que le seul moyen de sortir du chaos est la réunion avec le Saint-Siège.

-o-o-o-

ON SE BAT EN CHINE

On se bat en Chine. C'est sûr. Mais les communiqués sont rares et contradictoires. Les Japonais ont traversé le Grand Mur de Chine. Et un communiqué officiel japonais envoyé de Tientsin mande qu'à la suite des attaques japonaises par terre, par mer et par air, la garnison chinoise d'environ 5000 hommes a été mise en déroute et a retraité vers Lwanchow, en laissant un bon nombre de morts sur le champ. Cependant, en même temps, arrive un rapport du général Hochukuo, le commandant de la garnison chinoise, qui déclare que les Japonais ont été repoussés et que le calme est rétabli. Deux Japonais ont été tués et plusieurs blessés, dit-il. La cause de cet incident qui remonte à dimanche est tout aussi obscure. Les Japonais prétendent qu'ils ont dû faire des opérations militaires pour défendre la Mandchourie et assurer la circulation des trains du Nord jusqu'à Tientsin, tandis que les Chinois prétendent que les Japonais ont tiré sur un détachement chinois sans aucun avis.

-o-o-o-

ON SE BAT EN AMERIQUE DU SUD

De Assomption, Paraguay, on annonce que les troupes paraguayennes ont abandonné le fort Corrales dans le Gran Chaco, devant la supériorité numérique des troupes boliviennes. Les Boliviens étaient secondés par l'artillerie, dans leur attaque contre le fort, dit le communiqué, et les Paraguayens résistèrent durant toute la journée d'hier. Le bulletin ajoute que 200 Boliviens furent tués et un grand nombre blessés. Bien que les Boliviens réussirent à cerner le fort, les Paraguayens, grâce à des renforts, enfoncèrent les lignes d'enveloppement et retraitèrent en bon ordre. Le communiqué déclare que le combat se continue près du fort Corroles et qu'il ne s'est produit rien de nouveau dans les autres secteurs du Gran Chaco.

-o-o-o-

TRONE MIS EN VENTE

On apprend de source digne de foi, que l'état financier de la Perse est à ce point critique, que l'on parle rien moins que de vendre aux enchères le fameux "Trône des Paons" meuble d'une valeur fabuleuse que se sont légué les dynasties régnantes en Perse les unes après les autres. Ce trône aurait été construit par le Shah Jahan, Empereur Mogul des Indes en 1634. Il fut pris dans le Palais Impérial de Delhi et amené en Perse par le Conquérant Nadir Shah, au cours d'une incursion en 1739. Depuis il servit toujours de trône aux souverains persans. Il est estimé à une valeur de 160 millions de dollars. On prétend que le Shah de Perse actuel, Ritza Pahlevi, a l'intention de vendre ce trône historique, pour remettre à flot les finances du pays, qui sont, paraît-il, dans un état désastreux.

-o-o-o-

DRAMES EN ONTARIO

Trois patineurs se noient à New-Hamburg. Une femme s'empoisonne en buvant de l'alcool frelaté. Un homme se tue en tombant en bas d'un escalier. Un agent motocycliste, Josh W. Ferrari, fut tué raide lorsque sa machine vint en collision avec une automobile, tandis qu'un piéton fut broyé à mort par un autre automobile. Un conducteur d'automobile fut trouvé à plusieurs pieds de sa voiture, apparemment mort des suites d'une syncope.

-o-o-o-

SIX PERSONNES BRULEES

A Sherry, Ohio, six personnes, dont cinq enfants, ont brûlé mardi avec leur demeure. Le plus âgé de ces enfants avait 9 ans, le plus jeune une semaine seulement. Leur mère a péri avec eux. Le père, James Miller, a pu sortir de la maison en flammes, mais ses brûlures sont telles que les médecins ne croient pas qu'il puisse survivre à ce malheur.

-o-o-o-

NAVIRE RUSSE PERDU ?...

On craint que cent personnes, membres du personnel de l'expédition et membres d'équipage du brise glace russe "Malygin", n'aient perdu la vie au cours d'une collision avec un iceberg, dans les eaux nordiques. Le "Malygin" a donné un signal de détresse dans la nuit de mardi mais il n'a pas communiqué depuis. Le brise-glace "Lénine" a été envoyé à la rescousse. Le "Malygin" était l'un des plus célèbres des vaisseaux russes engagés dans l'exploration de l'Arctique.

-o-o-o-

L'AFFAIRE D'ALMAVILLE

L'une des plus prétentieuses tentatives de faux monnayage dans l'histoire de la province de Québec a été découverte à Almaville, près de Shawinigan Falls, en fin de semaine, quand Charles Blackburn et Armand Gagnon ont comparu en cour ici mardi. Les deux prévenus ont plaidé non-culpabilité et leur enquête a été fixée à aujourd'hui. Blackburn est accusé de contrefaçon, tandis que Gagnon aura à répondre à l'accusation d'avoir été trouvé en possession de billets contrefaits. La gendarmerie à cheval du Canada, aidée du chef de police de Shawinigan Falls, trouva, dans la résidence de Blackburn, un outillage des plus complets pour fabriquer de faux billets de banque de $5, $10, et $20 de la Banque Royale du Canada, et de $10 de la Federal Reserve Bank des Etats-Unis. Les soupçons avaient été éveillés depuis quelque temps déjà dans Shawinigan Falls et les villages avoisinants, où des billets, parfaitement exécutés, étaient fréquemment présentés aux marchands et même aux banques.

-o-o-o-

TREMBLEMENT DE TERRE

Un tremblement de terre de vingt secondes a provoqué un émoi, mardi soir à Seward, Alaska. Les gens sortirent précipitamment des édifices qui tremblaient. La direction de la secousse semblait être de l'ouest à l'est. Le choc se produisit à six heures p.m.

-o-o-o-

L'"ATLANTIQUE" EN FEU.

Le magnifique paquebot français "Atlantique", de la Compagnie Sud-Atlantique prit feu dans la Manche, à quelque 25 milles de Guernesey. Comme il se rendait de Bordeaux au Havre pour y subir un nettoyage annuel, il ne transportait aucun passager. Le nombre des membres de l'équipage avait été réduit à environ 170 hommes. Le navire allemand "Ruhr" et le navire britannique "Falmouth" les ont recueillis, paraît-il. Le paquebot en feu est l'un des navires français les plus beaux et les plus rapides. Sous ce double rapport, il vient immédiatement après l'"Ile-de-France". Il faisait en 16 jours le voyage Bordeaux-Buenos-Ayres. Lancé en septembre 1931, il avait fait seulement 10 voyages jusqu'à présent. Il jauge 41,000 tonneaux et mesure 225 mètres. Il peut transporter 1,234 passagers. On se rappelle qu'en mai dernier, un incendie détruisait un autre beau paquebot français, le "Georges-Philippar", du service de l'Orient. On a eu de nombreuses morts à déplorer dans l'incendie du "Georges-Philippar." D'après les autorités de la Compagnie Générale Transatlantique, l'"Atlantique" avait coûté $15,000,000.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Dr J. H. REMINGTON
SPECIALISTE
à l'Hôpital Saint-Joseph et à la Crèche
Maladies des enfants
1265 RUE HART Téléphone 1170

H. CARIGNAN, Courtier en Immeubles
Maisons à vendre ou à louer
Terres et Terrains à vendre ou échanger.
17a Laviolette. Tél. 1298m

Funérailles de Mgr Nap. Caron, P. A.

La paroisse d'Yamachiche douloureusement atteinte par la mort de Mgr Napoléon Caron, P.A., lui a fait ce matin de splendides funérailles. Jamais cérémonie funèbre se déroula si imposante dans le sanctuaire bien connu de la bonne Ste-Anne.

Le regretté disparu dont la renommée d'érudition et de sainteté était répandue par tout le diocèse et même au-delà, est décédé après une maladie d'une semaine à peine.

Il était âgé de 86 ans et 5 mois, il était prêtre depuis 63 ans et 9 mois.

Mgr Caron, protonotaire apostolique, doyen d'âge et de prêtrise, clergé trifluvien fut vicaire de cette paroisse de 1869 à 1873; quatre années durant, de 1922 à 1926, il se dévoua sans compter dans ses fonctions de pasteur vénéré des paroissiens d'Yamachiche. Retiré du ministère depuis sept ans, il prenait un repos bien mérité après sa longue et fructueuse carrière. Il continuait néanmoins d'être un modèle d'édification pour ses paroissiens qu'il bénit et qui ne l'oublieront pas. La translation des restes mortels de Mgr Caron s'est faite à 3 heures. La cérémonie fut marquée d'un ordre impressionnant. La Philharmonie d'Yamachiche escorta le funèbre cortège du presbytère à l'église. Un nombreux clergé, des représentants des diverses communautés religieuses, les maires et les échevins du village et de la paroisse et presque toute la population de cette localité assistaient en témoignage d'estime.

L'église M. le curé de Carufel, reçoit la cérémonie. Mgr Dionne, officia assisté de MM. les abbés R. Masson et Donat Liverge. Après la récitation de l'office des morts, les personnes présentes se rendirent réciter une prière près du corps de Mgr Caron.

Les funérailles furent célébrées à 10 heures le lendemain. La vaste église d'Yamachiche ne pouvait contenir l'assistance émue et recueillie, désireuse de rendre un suprême témoignage de reconnaissance et de sympathie au regretté disparu.

Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines Panneton et Denoncourt. Le diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Donat Livernoche et Eugène Panneton, ecclé. Mgr Louis Chartier, était maître de cérémonie.

Les porteurs étaient: MM. les marguilliers Joseph Guillemette, Joseph Carbonneau, Thomas Grenier, Azarie Trahan, Arthur Lapointe, Omer Bellemare.

Le nombreux clergé suivant avait pris place au choeur: Mgr Limbrand, Mgr Gignac, chanoine A.-A. Bellemare, Mgr D. Gélinas, C.S., R.P. Bourassa, R.P. Ferdinand, Trois-Rivières; RR. P. Magnan, et Eug. Villeneuve, M.I., Cap-de-la-Madeleine, MM. les abbés Mastai Chicoine, Vieilles Forges, Aug. Dusablon, Ste-Ursule, Gérard Lemyre, S.-Boniface; Emila Ferron, Mont-Carmel; Amédée Boucher, de Bathurst, N.B., Arthur Baril, S.-Alexis des Monts; Adélard Lamy, S.-Adelphe; Ch. Béland, Maskinongé; J.-A. Lamy, Lucie, Ls-Geo. Bournival, S.-Narcisse; Anselme Trudel, S.-Marc; Ernest Jacob, S.-Gérard, Antonio Massicotte, S.-Marc de Shawinigan; Giroux d'Almaville; Mélançon, S.-Alexis: l'Heureux de Ste-Geneviève; Donat Baril, de Louiseville; A. Lavergne, S.-Léon A. Lupien, Ste-Famille, Cap-de-la-Madeleine; Emile Brunelle, Nap.-S.-Pierre, La Pointe-du-Lac; Ephrem Lamy, Ste-Ursule; Em. Turcotte, Hôpital S.-Joseph; Jos. Eugène Lamy, S.-Louis, Lucien Paquin, S.-Jean, Raoul Lamy, Charette; Pierre Boulay, Léopold Rompré, La Pointe-du-Lac; Théotime Gravel, S.-Barnabé; J.-E. Lamy, Grand'Anse; L. Paquin, P. Boulay, Hervé Matteau, S.-Mathieu, Jos. Damphousse, S.-Sévère; Hermyle Descôteaux, S.-Prosper; A. Landry, S.-François d'Assise; Emile Saucier, S.-Sacrement; Trois-Rivières; Gérard Baril, Yamachiche; Rosemont Masson, Séminaire; Télesphore Giroux, Supérieur du Séminaire, Elisée Bruncile, Hôpital S.-Joseph, J.-A. Rousseau, S.-Paulin; Geo. Bellemare, S.-Bernard de Shawinigan; Jos. Bérard, Monastère des Ursulines; Côme Carbonneau, S.-Boniface; Chs-Emile Gélinas et Antonio Milot, évêché; Emilien Girard, Ste-Famille; Léon Désilets, S.-Thomas de Caxton; Eric Tremblay, S.-Bernard, Ch. Panneton, Ch. Denoncourt, S.-Philippe, Donat Livernoche et Eugène Panneton, eccl., Séminaire; R. Frère Philippe, représentant du R.Frère Martial Paulin, visiteur des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes du district de Montréal; R. F. Victor, Directeur du Collège de Louiseville; R. Frère Etienne, Instruction Chrétienne, les RR. FF. de l'Académie Ste-Anne, Yamachiche.

Mgr A.-O. Comtois, dans sa touchante oraison funèbre proclama les qualités intellectuelles et morales du vénéré Prélat. Son Excellence se plût surtout à mettre en lumière les vertus exemplaires de ce digne membre du clergé que nous nous permettons de considérer dès maintenant comme un prédestiné.

Dans l'assistance on remarquait les membres du Conseil du village, MM. Pierre-F. Bellemare, maire, Donat Marcotte, Wilfrid Pelletin, pro-maire, Rodrigue Lacerte et Omer Pelletin, échevins.

Le conseil de la paroisse: M. Omer-E. Milot, maire, Gustave Gélinas, Emile Bellemare, Alexandre Lorenger. Les parents du défunt: Mme Vve H. Lemarié, Québec, M. et Mme S. de Carufel, Maskinongé, R. Frère Liguori, refuge Dom Bosco, Québec, Mme Onias Caron, M. et Mme Napoléon Caron, MM. Lucien et Alcide Caron, de Trois-Rivières, M. Honorat Lamy, Mlle Françoise Lamy, R. Mère Marie-Archange de Verdun, M. et Mme Arthur Panneton, Mlle Marguerite S. de Carufel, Mme Adéoda Caron, Mme Jos. Lebeau, Maskinongé, Mlle A. Fréchette, Louiseville, Mme Thomas, Réginald, Georges et Hector Caron, Louiseville.

Le programme musical fut exécuté par la petite chorale sous la direction du R. Frère Maximin et par la Chorale paroissiale sous la direction de M. Nap. Bellemare.

Faisaient partie du choeur de chant: MM. Dionis Descôteaux, Armand Milot, Emile Villemure, Paul Girardin, Alphonse Villemure, Majorique Lamy, Sylvio Villemure, Antonio Carbonneau, Maurice Proulx, Fernand Beauchemin, Armand Lacerte, Sylvio et Omer Lapointe, Omer Jules Desaulniers, Rémi Carbonneau, Arthur Carbonneau, Robert Goulet, Omer Carbonneau, Alcide Boucher, Harris Leclerc, Expédit Villemure, Joseph-F. Lacerte, Donat Côté, John Scott, Félicien Bellemare, Lucien Lesieur, Philippe Boucher, Réal Descôteaux, Joseph Ferron, Adjutor Boucher.

Remarqués dans la nef: RR. Mères Ste-Apolline, Montréal, S.-Gabriel-Archange, S.-Eustache, S.-Gilles, Verdun, de la Congrégation de Notre-Dame Mère Ste-Dorothée et Mère Ste-Denis de l'Assomption de la Ste-Vierge, un groupe de religieuses de la Providence de l'Hôpital S.-Joseph, Trois-Rivières, R. Fr. O. Carbonneau, Berthier, Une délégation de RR. Frères de l'Académie La Salle, Trois-Rivières, et du Juvénat de La Pointe-du-Lac, M. Maurice Duplessis, M.P.P., Chef de l'Opposition, MM. J.-G. Gravel, Montréal, Ernest Généreux, Louiseville, Ephrem Bellemare, Trois-Rivières, Bruno et Emile-Armand Gélinas, Louiseville, Amédée Milot, Montréal, Georges Lamy, Louiseville; M. Hénault, Louiseville, Alphonse Duguay, S.-Barnabé, Antonio Bergeron et Pierre-N. Bellemare, T.-Rivières, Donat Pellerin, Onil Ferron, Yamachiche et un très grand nombre d'autres.

Bouquet de Terre-Sainte, M. Joseph-H. Gélinas, Yamachiche.

Grand'messes: M. l'abbé Elz. S. de Carufel, La Congrégation Notre-Dame d'Yamachiche, Fraternité des Hommes tertiaires, la Fraternité des Dames Tertiaires, La Corporation Municipale du Village d'Yamachiche, la Municipalité de la paroisse d'Yamachiche, la Congrégation des Enfants de Marie, M. et Mme Joseph Carbonneau, M. Alide-L. Desaulniers.

Messes privilégiées: Mlle Lucinda Chainé, Mlle Anna S. de Carufel, M. Edouard Caron, la famille J.-P. Grimard, MM. et Mmes Denis Villemure, Omer S.-Louis les familles Arthur Descôteaux, Dionis Villemure, Révérend Frère Renus, ancien directeur de l'Académie Ste-Anne, Québec.

Messes:—M. l'abbé Gérard Baril, M. l'abbé Antonio Milot, la famille Alfred Guillemette, Mlles Angélina et Joséphine Lacerte, l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, Les paroissiens de la Rivière aux Glaises, Mme Nap. S. de Carufel, M. et Mme J.-A. Panneton, Mme Théodore Abram.

Neuvaines de Prières: Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame du Couvent d'Yamachiche, Soeur S.-Gabriel-Archange, supérieure, de la Congrégation Notre-Dame de S.-Eustache

Bouquets de Terre-Sainte: M. et Mme Honorat Lamy, Mme Née Ricard, la famille Vve Léon-S. Desaulniers.

Bouquets spirituels

Les familles Hector Chainé, Adrien Milot, Pierre Fréchette et Dame Ovila Gélinas, familles Agapit Bergeron, A.-N. Lesieur, L.-Pierre Desaulniers, Amédée Lajoie, Jos.-L. Desaulniers, S.-P. Allary, Mme Thomas Lamy, Eugène Maillette, Dr Maxime Bellemare et Joseph Carbonneau, Raoul Duchesne, Mlle Alexina Brisson, MM. et Mmes Antonio Carbonneau, F.-X. Gravel, Maskinongé, J.-Fortunat Côté, Honorat Bourassa Albéric Gauthier Sylvio Villemure Jos.-Ida Lamy, Cléophas Pelletier Mlles Suzelle et Gertrude l'Heureux, RR. SS. Ursulines des Trois-Rivières, le lieutenant Colonel Raoul Pellerin et sa famille, les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, Le Monastère du Précieux-Sang Trois-Rivières, la famille Léopold Dugas, Maskinongé.

Sympathies:—La Supérieure Générale de la Congrégation de Notre-Dame et sa Communauté R.P. Eugène Lacerte, S.J., R.F. Raymondien, la Supérieure Provinciale, Soeur Ste-Marie de Liguori, la Préfet des Etudes Soeur Ste-Thérèse du Carmel, Soeur S.-Olier et Soeur S.-Paul de Brescia, de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'Inspecteur Alphonse-L. Auger, R.F. Roland, Mme J.-A. Boucher, Maskinongé, Mlle R.-A. Descôteaux, Sorel, Mme Louis Bélair, Gérant de la maison Dupuis Frères Montréal, famille Irénée Vaillancourt, M. et Mme Lucien Milot et leur famille.

Les familles Théophile Lemyre, M. Alide-S. Desaulniers, Mme Léon Mlles Victoria et Germaine Carbonneau, MM. et Mmes Omer S.-Louis, Théode Samson, Trois-Rivières; MM. et Mmes O. Milot maire, Odilon Milot, Albert Caron R. Mère Ste-Marie de la Lumière les familles Alexandre Gignac, Jos. Frs Lacerte, les Religieuses de la C.N.-D., d'Yamachiche, Dr Antonio Langis, la famille J.-E. Meunier, Mme Adélard Villemure et sa famille, M. Olivier Gadbois, M. et Mme Raoul Duchesne, la famille Ls.-Georges Gélinas, M. André Desaulniers, le notaire Richard Lessard, M. et Mme A.-O. Bellemare, la famille du Dr L.-Th. Caron, Maskinongé; MM. et Mmes Donat Marcotte, Adrien Giroux, Ubald Meunier, J.-A. Lacerte, les RR. Soeurs de la Providence, Hôpital S.-Joseph des Trois-Rivières, la famille Chs-Ed Girardin, D. Armand Laberge, Mlle Blanche Guillemette, Mme Edmond Villemure, MM. Charles et Evariste Gélinas, la famille Joseph Gendron, les familles Bellemare et Allary, Le Dr R.-P. Bellemare, Trois-Rivières, M. et Mme Armand Lafontaine, la famille de Mme Nérée Beauchemin, la famille Wilfrid Pellerin, Mme Vve Harry Ferron, Mlle Marie-Anne Grenier.

Laporte de Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie
10, -- Rue Des Forges -- 10
Les Trois-Rivières.

GENTILLY

(De notre Correspondant)

Funérailles imposantes de M. Onésime Cadotte

Gentilly.—Dieu visite notre population et les deuils se multiplient. La semaine dernière eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis le service de M. Onésime Cadotte, décédé subitement à l'âge de 68 ans.

L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et le service fut chanté par M. le curé Letendre. La chorale sous l'habile direction du notaire Rheault, rendit pieusement la messe des morts harmonisée.

Portait la croix: M. Lucien Tourigny, conduisait le corbillard, M. F.-X. Lapointe, portaient la dépouille mortelle, MM. Achille Turcotte, Joseph Leblanc, Edmond Tourigny, Onésime Dumond, Louis Provencher, Ernest Mercier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois fils Napoléon, Achille et Clément; 9 filles: Dame Napoléon Lavigne, (Marie); Dame Lucien Brunelle, (Hedwidge); Dame Ulric Trottier, (Eva); Dame Alfred Genest, (Anna); Dame Lucien Trottier, (Arcilia), Dame Lucien Lavigne, (Florida); Dame Joseph Massé, (Jeannette); Rita et Hombéline, un frère M. Louis Cadotte, plusieurs petits enfants.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Va et vient

Mlle Marguerite Mailhiot est allée à Nicolet, chez son amie Mlle Alphonsine Rousseau.

—M. Aldéric Scheling, qui a travaillé à Sorel, l'été, est revenu dans sa famille.

—Mme Jean Baril et ses enfants, le Tascherèau, Abitibi, sont venus passer l'hiver chez leur père M. Edmond Deshaies.

—Mlle Marie-Ange Genest est de retour d'une promenade à S.-Pierre où elle a visité des parents et des amis.

—M. Nestor Verville, Mlles Berthe et Gertrude Verville, de Ste-Gertrude, chez Mlle Florence Petit et Mlle Antonia Scheling.

—M. Lionel Mailhiot, de Trois-Rivières, chez son ami M. Poliquin.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Incendie

Louiseville.—Mercredi, le 28, vers minuit le feu se déclara dans une écurie appartenant à M. Pierre Grandchamp, commerçant de chevaux, située sur la grande route Nationale. Les voisins s'apercevant du feu donnèrent l'alarme, mais malgré les efforts des pompiers qui furent appelés sur les lieux, ils ne purent qu'empêcher le feu de se propager aux maisons voisines, qui ne sont éloignées que d'une cinquantaine de pieds. En moins l'un instant le feu faisait rage partout, consumant entièrement l'écurie avec remise, bâtisse d'une soixantaine de pieds, trois chevaux, voitures, harnais, 50 volailles, une mille bottes de foin, beaucoup de bois de service, etc., tout ce qui était contenu dans ces bâtisses, rien ne fut sauvé. La maison de M. Grandchamp subit des dommages à l'extérieur par le feu. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

Résultat des concours du jour de l'An

Louiseville.—Notes méritées par les élèves de l'Ecole arrondissement no 7, dirigée par Mlle Germaine Gélinas.

5e année, Bruno Pagé, 87 sur 100; Marguerite-Marie Gélinas, 84; Claire Fortin, 70;—4e année, Charles Hamelin, 90; Thomas Boisvert, 83;—3e, Jeannette Pagé, 88; Aline Gélinas, 87;—2e année Madeleine Lebel, 96; Roger Pombert, 95, Jean-Paul Boisvert, 81; Paul-Emile Fortin, 75;—1ère année, Jacqueline Fortin, 92; Ls-Alphonse Boisvert, 90; Yolande Guillemette, 86; Maurie Pombert, 84; Cours Prép., Clément Guillemette, 74.

Notes sociales

Louiseville.—Toute la gent écolière a pris son essor vers le foyer familial, tous sont heureux de passer quelques jours avec leurs bons parents qui font tant de sacrifices pour leur procurer une éducation solide et nécessaire à leur avenir.

Espérons qu'ils sauront se montrer soumis et respectueux à leur égard. Plusieurs étudiants dans diverses universités, et autres maisons d'éducation, sont aussi arrivés dans leurs familles pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

A tous, nous souhaitons d'heureuses vacances.

Baptêmes

Louiseville.—M. et Mme Auguste Gagnon, née Alice Girard, un fils baptisé le 16 décembre, Joseph-Lucien-Roger. Parrain: M. Zotique Legris; marraine: Marie-Reine Plante.

—M. et Mme Chs-Edouard Béland, née Anna Gélinas, un fils baptisé le 22 décembre, Joseph-Paul-Maurice. Parrain: M. Paul-Emile Héroux. Marraine: Mlle Simonne Charette.

—Aussi M. et Mme Léo Lacombe, née Bernadette Brunette, une fille baptisée le 25 décembre, Marie-Desneiges-Noëlla. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Brunette, grands-parents de l'enfant.

ST-ROCH DE MEKINAC

(De notre Correspondant)

Va et veint

Mlle Emilienne Trudel et Mlle Rachel Langlois, sont allées à Montréal, rendre visite à des parents et amis.

—M. Euclide Beauce, des Piles est venu faire une courte promenade chez M. William Dumont.

—M. J.-Bte Lemay, est venu faire une courte promenade à sa famille. Il travaillait à la Rivière aux-Rats.

—M. David Ricard est allé à Ste-Geneviève et à Grand'Mère, par affaires.

—M. Tancrède Bordeleau et sa fille Lilianne sont allés visiter des parents à Grand'Mère.

—Mlle Jeanne Parent est revenue d'une promenade à Shawinigan Falls.

—M. Ludger Vaugeois est allé aux Piles dernièrement.

Récemment, M. Willie Dumont est allé à S.-Tite.

La fête de Noël !

La belle fête de Noël fut célébrée avec grande solennité. Notre petite chapelle prit ses plus beaux habits de fêtes et la crèche du divin Sauveur était très bien réussie Les chantres exécutèrent de bien beaux cantiques.

Presque tous les paroissiens s'approchèrent de la Table Sainte pour y recevoir le bon Jésus dans leurs coeurs.

Baptême

M. et Mme Louis Lacombe, née Hélène Mongrain, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Réjeanne-Elettra Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Mongrain, oncle et tante de l'enfant. Portèuse: Mme Jean Lacombe, grand'mère de l'enfant.

YAMACHICHE

(De notre Correspondant)

Funérailles de Mme Beaulieu

Samedi dernier, avait lieu en l'église paroissiale, les imposantes funérailles de Mme Thomas Beaulieu, née Marie-Louise Rabouin, décédée la veille de l'Immaculée-Conception, dans la 83e année de son âge.

Ayant vécu chrétiennement une vie humble et toute pour Dieu, elle quitta cette terre d'exil toute confiante pour aller recevoir des mains de son Créateur, la récompense promise aux âmes de bonne volonté. La dépouille mortelle était précédée de la bannière du Tiers-Ordre. Les porteurs étaient MM. Thomas Grenier, Thomas Trahan, Maj. Lamy, Arsène Gendron, Azarie Trahan et Edmond Trahan.

M. le curé S. de Carufel, fit la levée du corps et chanta le service accompagné de MM. les abbés G. Baril comme diacre et L. Désilets, comme sous-diacre. Le chant fut piensement rendu par la chorale.

Au choeur on remarquait Mgr Nap. Caron.

Conduisaient le deuil ses deux filles Mme Ozanie Meunier, Mlle Emma Beaulieu, son gendre Ozanie Meunier, ses petits-enfants: Marie-Ange, Germain et Raymond Meunier, son frère Ulderic Rabouin, sa soeur Mme Vve Majorique Lessard, sa belle-soeur Mme Vve Epiphane Rabouin, ses neveux et nièces MM. et Mmes Epiphane Rabouin, S.-Léon, Ant. Lesage, Montréal; Joseph Lesssard, Eugénie Lesgard, S.-Léon; Alex. Lesage, Trois-Rivières, MM. et Mmes Arthur et Alph. Lesage, Louiseville; M. et Mme Egide Bergeron, Mlles Mathilde et Cécile Foucher, S.-Léon; M. et Mme Evariste Gélinas, Mlle Marie-Blanche Gélinas, S.-Barnabé; Mme Vve Alcide Héroux, MM. et Mmes L.-Georges Héroux, Rémi Lavergne, S.-Sévère; cousins, MM. Adélard Ferron, S.-Léon, Art. Gélinas, S.-Sévère; M. et Mme Chi. Gélinas. La quête fut faite par MM. Nap. Lamy et J.-P. Grenier.

Offrandes de messes: la famille Ozanie Meunier, Mlle Emma Beaulieu, M. Uldéric Rabouin, M. et Mme Dosithée Leduc.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte:—Familles Beaulieu, Philippe Gélinas, Mme Majorique Lessard, Mme Vve Epiphane Rabouin, MM. et Mmes Eugène Lessard, Arsène Gendron, Eugène Vaillancourt, Albert Lamy.

Sympathies:—R.P. Lucien Meunier, O.M.I., MM. et Mmes Joseph Rabouin, Antoni Lesage, Epiphane Rabouin, J.-Ovide Héroux, Egide Bergeron, Alex. Lesage, la famille Hilarion Meunier, M. Joachim Meunier, séminariste; MM. et Mmes Antonio Caron, Thomas Grenier, Arthur Lesage, Mme Théodore Abram, Mlles Mathilde Foucher, Angélina et Joséphine Lacerte, les familles Eugène Meunier, Majorique Lamy, Thomas-A. Lamy, M. Ls.-P. Allary, MM. et Mmes Jos.-Frs Lacerte, Omer Lamy, Omer Bellemare, Thomas Meunier, Eugène Trahan, Omer S.-Louis, Albert Meunier, Lucien Milot, Joseph Gendron, Ulric Paillé, Chs-Ed. Girardin, Honorat Lamy, les familles Edmond Trahan, Ls.-P. Allary, Mlles Marguerite-M. Grenier, Marie Legris, Hélène Milot.

—M. et Mme Ozanie Meunier et Mlle Emma Beaulieu, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère Mme Thomas Beaulieu soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes, visites ou assistance aux funérailles.

Chaque abonné devrait se faire un devoir de nous trouver un lecteur nouveau.

AVIS
HEURES DU DIMANCHE: 8.30 hres à 9.30 hres A. M.
Après la grand'messe jusqu'à 12.30 P. M.
5.00 à 6.00 hres P. M. 7.00 à 8.00 hres P. M.
N. B.— Pas de livraison le dimanche.
Pharmacie L.-A. Hébert
665. rue Bonaventure Téléphone 142
(COIN ST-DENIS)
Nous vous recommandons STENOSOL comme étant un remède des plus efficace contre les ULCERES et les BRULEMENTS D'ESTOMAC.
PRIX $1.25.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé J.-B. Carignan, est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 458, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure,
Province de Québec,
District de Nicolet.
No 814

ZEPHIR BOISCLAIR, commerçant, domicilié à Sainte-Monique, district de Nicolet, demandeur; vs HENRI LONGVAL, domicilié à Sainte-Monique, district de Nicolet, défendeur.

Un lot de terre en la paroisse de Sainte-Monique, à la concession du Grand-Saint-Esprit, du côté nord-est de la dite concession, mesurant environ trois arpents de largeur sur environ vingt-cinq arpents de profondeur, et connu et désigné comme étant le lot numéro vingt (20) du cadastre du comté de Nicolet, pour la paroisse de Sainte-Monique, à distraire de ce lot les emplacements concédés à M. Arsène Longval à Elphège Marcotte, suivant titres respectifs.

Cette vente est faite charge par l'acquéreur de à l'avenir les termes non encore échus des cotisations pour rations d'église et presbytère.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Monique, district de Nicolet, MARDI, le DIX-SEPTIEME jour de JANVIER prochain 1933, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,
J.-H. ROUSSEAU.

Bureau du shérif,
Nicolet, le 12 décembre 1932.

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que les exécuteurs-testamentaires de feu Monsieur l'abbé J.-Charles Boutet, en son vivant prêtre, curé retiré d'office, domicilié en la cité du Cap-de-la-Madeleine, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir l'adoption d'une Loi interprétative de la clause 11o du testament du dit Abbé J.-Charles Boutet, reçu par Me J.-A. Villeneuve, Notaire, le neuf juin mil neuf cent vingt-sept, No 2137 de ses minutes,

Trois-Rivières,
10 Décembre 1932.

Pour les petitionnaires,
J.-A. TRUDEL,
Agent.

5-22-29 déc. 5 janv.

Tél. 437 Boîte Postale 150
Charbonnerie St-Laurent Ltée
Véritable Anthracite Ecossais
Americain — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS
Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

Des dents Naturelles



C'est le témoignage que vous rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.
Satisfaction garantie.—
—Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.
Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

L'ANNONCE BIEN FAITE

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des familles

Lecture saine et instructive

Chiffres de circulation fournis sur demande.

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 5 JANVIER 1933 PAGE TROIS

LES ROIS MAGES

Des trois vieux compagnons, Wylder, seul, était veuf et sans enfant. Meeris et Goteclaës n'avaient jamais pris femme. Dans le pays flamand, couvé de dunes blondes qui viennent mourir à la mer, ils possédaient chacun une importante ferme, flanquée de champs, de bois et de houblonnières, si bien que la terre était à eux, jusqu'aux canaux lointains où les mariniers glissent avec des chansons. Tous trois avaient passé la soixantaine et se connaissaient depuis leur enfance; une communauté de peines et de joies resserrait chaque jour leur affection étroite. Les fermes, espacées dans la campagne, étaient assez distantes, mais, chaque dimanche, ils se retrouvaient, chez l'un ou l'autre, à tour de rôle. les fêtes étaient prétexte à réunions joyeuses, et c'est ainsi qu'un soir d'hiver les trois compagnons s'étaient mis à table, dans la demeure de Goteclaës, et le lustre de cuivre, appendu aux solives, semait de lumière la nappe à carreaux rouges, encombrée de flacons, de plats, de broes de bière, et où trônait au centre, vaste et majestueuse, la galette des rois.

Certes, c'était une ripaille. En cette nuit d'Epiphanie, chacun avait à coeur de fêter dignement l'Enfant divin venu naguère pour libérer les hommes. La vieille Marthe, la servante, suffisait avec peine à présenter les plats; de grosses bûches flambaient dans l'âtre, une tiède vapeur emplissait la salle, et, quand vint l'instant de couper le gâteau, les convives avaient si chaud que Goteclaës se leva et ouvrit la fenêtre.

La nuit était pareille aux nuits de légende, enlinceulées de neige et semées d'étoiles. L'air glacé cingla son visage et le vieil homme recula, prêt à lever l'espagnolette, quand un bruit singulier frappa son oreille. Non loin de lui, tout près peut-être, on eut dit qu'un enfant pleurait. C'était le cri des tout petits, aigu et convulsif, et qui entr'ouvrait l'ombre silencieuse. Goteclaës se pencha et, comme nul bambin ne vivait à la ferme et que les bâtiments en étaient déserts, il ne fut pas médiocrement surpris; puis retournant vers ses hôtes.

— N'entendez-vous pas?... leur demanda-t-il.

Les cris perçants semblaient grandir. Meeris et Wylder inclinèrent la tête.

—Parbleu! mon camarade, quelque nourrisson vagit dans la ferme.

Goteclaës poussa la fenêtre, visiblement très intrigué. Mais déjà Marthe s'approchait et elle tourmentait des doigts sa serviette.

— Maitre, fit-elle, je dois vous dire qu'il y a quelqu'un dans l'étable. C'est une famille de vagabonds, dont le père est passé, traînant sa roulotte. La femme a un enfant depuis une semaine, et il faut voir le chérubin ! Rapport à la toile de leur voiture, que le gel avait déchirée, ils ont demandé à coucher à la ferme.

—Ont-ils au moins, tout ce qu'il faut?

—L'étable n'est pas froide, répondit la servante. Je leur ai donné la lanterne et, Dieu merci! les couvertures ne font point défaut à vos bêtes.

Les trois amis se regardaient. Une curiosité soudaine venait de naître en eux pour ce ménage vagabond, sans feu ni asile, et qui se permettait, pourtant, de faire souche par le monde. Ces gens, vraiment, étaient des fous! Marthe disait.

—C'est pitié de penser qu'un pareil Jésus aura, pour parrains, misère et compagnie !

Goteclaës proposa.

— Il faut les aller voir !

Et, tout de suite, il corrigea ce que ces mots avaient d'égoïste allégresse.

—Mais, nous n'irons pas les mains vides.

Il coupa le gâteau, mit sur un plateau la plus forte part, et il prit encore une volaille entière Wylder s'empara de la corbeille à pain, d'une jatte de crème Meeris se chargea de flacons jusque sous les aisselles. La servante riait.

—Eh bien! Marthe, qu'attends-tu donc? Allume le falot et ouvre la marche!

Ils partirent d'un pas qu'alourdissait l'âge, et Marthe, plus ingambe, était loin devant eux, si bien que la flamme de sa lanterne trouait la nuit comme une étoile. Les trois vieux prenaient garde à ne point accrocher les pavés de la cour, et ils allaient précautionneusement, les bras chargés de victuailles. Déjà, la servante ouvrait la porte de l'étable.

— Fressons, dit-elle, le froid entre avec nous!

Les compagnons franchirent le seuil, et ce qu'ils virent tout d'abord les laissa muets de surprise,

Les trois fermiers demeuraient immobiles, et les vagabonds contemplaient, avec une stupeur accrue par la fatigue,ces hommes aux bras chargés de bonnes choses, sortant de la nuit, en compagnie de cette vieille. Une clarté nouvelle s'épandait en leur âme et peu à peu, ils découvraient leur vie semblable aux dunes, arides et désertes. Wylder songeait à l'épouse disparue, les deux autres baissaient les yeux, et, quand l'enfant cria, leur être frissonna d'un émoi inconnu.

Il fallait, cependant, rompre le silence, et Goteclaës se décida. Le premier, donc, il avança, mit aux pieds de la mère le gâteau des rois et le long plat d'étain sur lequel se dressait une volaille tout entière. Il dit ensuite à demi-voix:

—Je suis le maître de la ferme; moi et mes deux compagnons nous sommes désireux que vous vous réjouissiez en ce jour de fête.

Le vagabond s'était levé. Il ôta sa casquette, prononça quelques mots de remerciement; mais ses lèvres tremblaient et des larmes furtives jaillirent de ses yeux La mère souriait. Visiblement, elle cherchait comment elle pourrait traduire sa gratitude. Elle se leva tout à coup, prit son enfant et le tendit aux hommes venus vers sa détresse. N'était-ce pas son bien le plus précieux, ce bel enfant, porteur de ses pauvres espoirs? Ils comprirent son geste et tous trois, tour à tour, baisèrent longuement le front du nouveau-né. La vieille Marthe sanglotait.

Goteclaës demanda, d'une voix tremblante:

—Quel est votre métier ?

—J'étais charron, dit l'homme. Mais la misère m'a chassé et je vais sur les routes. Je suis rémouleur à présent.

—Le petit n'est pas baptisé?

L'homme se contenta de hausser les épaules. Goteclaës avança et prit la main de la servante.

—En ce cas-là, dit-il, si vous le permettez, je serai son parrain... et voici la marraine. Puis, vous pouvez rester ici. J'ai besoin d'un charron et mes biens sont vastes

Il regardait les vagabonds avec un bon sourire; tous deux acceptèrent sans une parole. Wylder et Meeris approuvaient en silence Seul, l'enfant vagissait, et, dans l'étable tiède ses petits poings rageurs battaient la lumière.

Goteclaës le baisa encore, et il fut décidé de le nommer Noël en mémoire de Celui vers qui furent les Mages, aux temps prédits par les Prophètes, en une nuit d'Epiphanie où toute la terre frémissait d'espoir.

Louis-Frédéric Sauvage

La Source

Trois passants se rencontrèrent un jour près d'une source. L'un était un négociant, l'autre un voyageur, le troisième un vieillard. Au-dessus du bassin de la source, on lisait cette inscription, gravée en caractères antiques: Prenez-moi pour modèle.

En se désaltérant, les trois passants cherchèrent la signification de cet avis:

—Cette source, dit le marchand coule incessamment, sans jamais prendre de repos; aussi elle devient un ruisseau, puis une rivière et enfin un grand fleuve. L'inscription nous avertit qu'il faut travailler sans cesse pour s'enrichir.

Le voyageur parla ainsi:

—Je vois, dit-il, un autre sens à cette légende. Cette source promène, en effet, son eau dans bien des contrées différentes; aussi que de choses intéressantes ne voit-elle pas sur son passage! Son exemple nous dit qu'il faut voyager pour s'instruire.

—Et moi, dit le vieillard, voici ce que je pense: la source désaltère gratuitement ceux qui s'approchent de son bassin; en outre son eau n'a de valeur que par sa pureté; l'inscription signifie donc qu'il faut, à l'exemple de la source, rendre service gratuitement à son prochain et demeurer pur et bon pour être aimé et estimé.

Pochades trifluviennes

Sortie d'usine

—Cinquante hommes de renvoyés, crie Toinon Normandin un mouleur en fonte, ami de François Dorval.

—Cinquante encore!

—Ouais, mon vieux. T'es du nombre et moi aussi.

—Les choses se compliquent et nous v'la ben pris.

Le visage barbouillé de suie, la peau trouée par les débris de fer crasseux, leur « cantine » à la main, les deux copains traversent la fonderie. Un sifflet vient de libérer leurs muscles. Ils sortent définitivement, cette fois-ci. Le ronflement des machines et le « hou-hou » des soufflets diminuent graduellement. Entre les murs musclés d'acier, sous les plafonds carbonisés, le poussier d'étincelles bleues s'est éteint. Le demi-jour emplie les immenses cuves où de l'effort humain s'est pioyé tout le jour.

Au dehors parmi l'enchevêtrement des gangues de houille, un groupe d'ouvriers s'attardent aux appentis de l'usine. Le dernier renvoi a fait sourdre la haine. La haine exploitée s'exprime en jurons. On entend grasseiller la voix mielleuse des meneurs. Sous la clarté blême des reverbère, des poings se crispent vers l'usine et brusquement tracent de grands gestes rageurs au-dessus des calottes graisseuses. La plèbe obscure est mise en cuve, on la pressure, elle fermente, elle explose.

—Toinon, ils sont dégoûtants tes communistes, bougonne François Dorval, en se frayant la route au travers des compagnons. V'la ben ce qu'ils nous ont gagné à picosser les chefs pour une augmentation de salaire.

—Bah! Dorval, on aura l'dessus. Ils sont forcés de rehausser nos gages. Tes syndicats catholiques ont abouti à rien avec leurs formules de douceur. Les nôtres sont plus forts et, quand leur farce est déclanchée, ça fait trembler les gros bonnets d'la compagnie.

—Hé! Hé! les copains, sauvez-vous pas. Un grand diable, juché sur un baliot, les hêle à tue-tête tandis qu'eux s'éloignent en causant.

C'est un soir de mai. Le corps fourbu de fatigue, ils longent des seuils ouverts à la brise du printemps.

D'un pas ennuyé, ils ont traversé plusieurs ruelles obscures. Peu à peu, ils pénètrent en plein cœur de la ville trépidante. Montréal est en rumeur. Entre deux falaises de buildings, la foule impulsive roule ses vagues entre frappées. De larges coulées de lumière artificielle, illuminent le défilé bruyant de ces désirs faits chairs qui s'agitent au cœur ardent de la cité. Heure saisissante où le travail lâche son armée. La rue pulse. L'œil phosphorescent des trams rougeoie. Les taxis démarrent Un camion claxonne. Au loin. puissants, des docks grincent. La plainte d'une sirène stride, aiguë.

—Sacrée vie! juronne François Quel train d'enfer. Et dire qu'à pareille heure, à la maison, la journée s'achève paisiblement sous la lampe.

Dorval subit la cité depuis un an. La réalité crue lui est apparue. Elle a dissipé ses illusions. Il se sent déchu, parmi la multitude anonyme des manœuvres. L'usine, cercle vicieux! Il est dégoûté de cette vie déprimante où l'homme plié au servage, subit journellement la loi de la nécessité. Lui, dont les muscles ont été pétris dans l'air sain des champs, lui, que la terre a dressé à remuer les sillons, il ne peut s'habituer à courber le cou sous un bat métallique. La machine n'a pas réussi à le mécaniser, à tuer son âme, à manger sa chair Il a résisté.

Ce soir-là, dans le chassé-croisé de la rue, il repasse pour la centième fois à Toinon, les mêmes idées amères.

— Je suis écœuré de la ville prononce-t-il.

— Pourquoi es-tu venu? objecte Toinon.

— Je suis venu par un coup de tête que je paie cher. Je me suis trompé. Tu m'avais fait la vie de la ville trop belle. J'ai eu tort de t'écouter!

— Mais, qu'est-ce que tu trouves de si dur ici?

— J'en ai assez d'être obligé de me plier à tout, d'être rendu à la minute au travail sous peine de perdre ma place et de me faire traiter d'habitant par des bouts d'homme qui nous mènent du bout de leur canne, comme des bêtes. Puis, chaque samedi soir, aller prendre un verre dans les tavernes parmi des gens qui blasphèment et critiquent les prêtres. Il y a des sales types qui essaient de nous exciter contre la religion et contre les chefs. Ils se moquent bien de nos intérêts et ne veulent pas autre chose que de faire du train et de semer la chicane. En tout cas, j'en ai plein le dos et j'écris au père que je m'en retourne. »

François s'était emporté tout en parlant. Son bon sens de terrien équilibré avait pris le dessus. Le sol avait reconquis un brave fils.

Clément MARCHAND

(François Dorval).

Faits et commentaires

Progrès ou progression

Au cours d'une récente séance de la Chambre française, un projet de loi est venu en discussion qui a pour but de réduire de trois à deux ans la durée après laquelle un jugement de séparation provoque automatiquement le divorce.

Dans l'ardeur des grandes questions que la faim et la guerre suscitent aujourd'hui parmi les peuples, il est difficile de comprendre si de semblables préoccupations sont des extravagances de législes ou des élucubrations d'esprits malades.

Le député Georges Pernot s'est efforcé, par un vigoureux discours, d'attirer l'attention de l'assemblée sur la gravité de la proposition qui porte une nouvelle atteinte à la sainte institution du mariage. cause une brèche à la famille, et aggrave l'acuité de la crise morale avec laquelle sont aux prises les nations qui admettent le divorce.

Cette proposition de loi amène cependant une confirmation de la logique rigoureuse des faits. L'indissolubilité du mariage étant rompue, toutes les autres barrières ne réussissent pas à empêcher la ruine de la famille.

Jusqu'ici, il fallait trois ans de séparation légale pour établir le divorce; aujourd'hui on voudrait que deux suffisent; demain, un seul; et après-demain le bien matrimonial n'aura plus aucune signification, selon les théories libertaires que la Russie a déjà mises en vigueur. Conséquences ici, une fois de plus les chiffres parleront plus éloquemment que les mots. L'année où la loi permit le divorce (1884) on en compta 4000; ce nombre passa à 15,000 en 1893, et finalement à 21,212 en 1932.

Est-ce un progrès ou une progression? se demande le député Pernot

Toutefois, le législateur a grande hâte d'éteindre d'autres foyers, et de disperser aux quatre coins du monde les fruits d'amours sottes et passagères.

Aussi le projet de loi a-t-il été renvoyé à une autre séance. Qui voudrait nier qu'au moins en cette circonstance, le parlementarisme ait été de quelque utilité?

"L'Illustrazione Vaticana."

La poule d'Honorius

Honorius, empereur d'Occident, avait une poule qu'il aimait beaucoup. Lorsque en 410, Alaric s'approchait de Rome, l'empereur, ne tenant pas à voir ce barbare de trop près s'empressa de partir pour Ravenne. Peu de temps après, un esclave vint lui annoncer que la ville des Césars était au pouvoir de l'ennemi.

— Comment! s'écrie l'empereur déconcerté, comment ! Rome est perdue ? Mais cela ne se peut pas elle vient de manger tout à l'heure dans ma main !

La poule s'appelait Rome, en effet, et, en fuyant vers Ravenne, Honorius n'avait pas manqué d'emporter sa favorite. Il ne recouvra sa présence d'esprit que lorsqu'on lui eut expliqué que c'était son empire qui était perdu

— Ah! tant mieux, s'écria-t-il je craignais que ce ne fût ma poule!

Funérailles de Mme F. Fusey à l'Hôpital

Mère de cinq religieuses et d'un prêtre et de deux religieux

Ce matin, à 8 hres, ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôpital S.-Joseph, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme G.-A.-F. Fusey, décédée lundi soir dernier, à l'âge de 88 ans. Le service fut chanté par son fils, le Révérend Père Aldéric Fusey, O.M.I., d'Ottawa assisté de M. l'abbé Robert de St-Lazare et du R. P. Breton O.M.I. du Cap, comme diacre et sous-diacre.

La défunte, née Léocadie Dugas, épouse de feu Georges Alphonse-Ferdinand Fusey, notaire, est décédée à l'Hôpital S.-Joseph des Trois-Rivières, à l'âge de 88 ans.

Cette femme de bien, s'est éteinte entourée de ses nombreux enfants dont cinq religieuses de la Providence: Soeur Marie-Alphonse, de Chicago, Soeur Marie-Juliana, de Vancouver, C.A., Soeur Philomène, de l'Hôpital S.-Joseph, des Trois-Rivières, Soeur Marie-Autonia, de l'Hôpital S.-Eusèbe, de Joliette, Soeur Marie-Jérôme, de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le Rév. Père Aldéric Fusey, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, lequel l'a assistée à ses derniers moments; M. Lucien Fusey, de La Tuque, de M. Ernest Fusey, ingénnieur-civil de Montréal et de Mlle Catherine, avec qui elle demeurait à l'Hôpital S.-Joseph. Elle était la mère de feu M. le curé Fusey, autrefois de Sainte-Famille, décédé il y a deux ans, du Rév. Donat Fusey, scolastique, Jésuite, décédé, de Soeur Catherine de Jésus, religieuse du Précieux-Sang, également décédée. Elle était aussi grand'mère de Mtre Georges-Antoine Fusey, avocat à Montréal, et de Soeur Jules-Armand, religieuse des Soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie, à Maskinongé.

L'inhumation a eu lieu à Maskinongé dans le carré de famille après un libéra chanté en l'église paroissiale, après l'arrivée du train de 10.15 heures.

Le Bien Public prie la famille Fusey d'accepter l'hommage de ses plus profondes et sincères sympathies.

Contre l'Admission des enfants au Cinéma

La Ligue des Retraitants de SHAWINIGAN

Shawinigan, Falls, Québec.

A l'Honorable Premier Ministre,

A la dernière réunion des Anciens Retraitants de Shawinigan, tenue en la salle du Poste No 1, il a été proposé par M. Emile Rousseau, secondé par M. Achille Aubé, et approuvé à l'unanimité par les six cents membres présentsà cette réunion, de protester énergiquement contre tout changement à la présente loi concernant l'admission au cinéma des enfants en bas de 16 ans.

Il a également été résolu à l'unanimité, que copie de la présente résolution, soit adressée au Premier Ministre de cette Province.

Ovila Lacoursière,
Secrétaire.
Narcisse-J.-A. Vermette,
Président.

RESOLUTION

Contre l'Admission des enfants aux Théâtres

La Conférence St-Joseph de la Société St-Vincent de Paul des Trois-Rivières constate avec une véritable inquiétude le travail fait présentement en vue de modifier la Loi du Cinéma dans notre province.

La mission que les membres de cette Conférence remplissent au milieu de notre population, leur permet de constater sur place, de toucher du doigt les effets pernicieux tant d'ordre matériel que d'ordre spirituel du Théâtre moderne.

A la suite de l'enquête sur le drame du Laurier Palace, nous avons applaudi à la loi interdisant les théâtres cinématographiques aux enfants de moins de seize ans.

Aux raisons apportées alors et qui restent actuellement encore vraies, une autre d'ordre économique s'ajoute plus impérieuse que jamais:

A cause de l'indigence d'une trop grande partie de notre population, il faut aider nos gens à moins gaspiller; il faut qu'ils apprennent à se priver un peu du superflu. Or il est évident que le théâtre passionne follement les enfants, et draine déjà une forte fraction du modeste salaire de nos travailleurs.

Pour toutes ces raisons, notre Conférence réprouve toute tentative faite, en vue de donner de nouveau accès aux Théâtres aux enfants de moins de seize ans. Nous demandons avec instance que la loi reste au moins ce qu'elle est, et nous insistons encore pour qu'elle soit appliquée avec énergie.

Veuillez nous croire vos tout dévoués,

LA CONFERENCE ST-JOSEPH, de la Société St-Vincent de PAUL des Trois Rivières.
Par: Albert Blais,
Président.
F.-G. Bolduc,
Secrétaire.

Pour prononcer l'R

Le plus grand orateur de l'antiquité, Démosthène, était né bègue ou du moins doué d'une langue peu déliée; notamment il ne pouvait prononcer la lettre "r", initiale du mot rhétorique, art vers lequel son génie le portait violemment.

Pour corriger ce défaut naturel, il s'exerça à prononcer les mots les plus difficiles, la bouche remplie de cailloux, en vue de soumettre et de dompter la langue rebelle. Notez que l'idiome grec est le plus doux qu'aient jamais articulé les lèvres humaines.

Supposez qu'au lieu de naître jadis dans l'harmonieuse Attique, Démosthène se fût avisé d'être un citoyen de la moderne Albion: comment eût-il prononcé la phrase connue:

—"Chrichester's church yard is near Chirchester's church."

Ou même si tout simplement il eût été Français, le voyez-vous aux prises avec nos chuintantes et nos sifflantes:

—"Chassez ce chat de ce châssis!"

—"J'ai mangé dix-huit huitres crues et dix-huit huitres cuites."

—"Un chasseur dit à son chien; chasse, mon chien, chasse; et son chien chassa.

Heureusement, il était Grec, et ses cailloux, assaisonnés d'une rare persévérance, le conduisirent à prononcer la lettre "r" avec une élégance et une netteté qui ne laissaient pas deviner son effort.

Emission de l'Ecole sociale populaire

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi, 11 janvier, à 6 hres 30 du soir. M. Gustave Lafleur, professeur au Collège Jean de Brebeuf, donnera sa troisième causerie sur le communisme. Il montrera quels fruits cette doctrine a produits en Russie.

Impressions d'un étudiant américain de retour de Russie

Ellery Walter, ancien étudiant de l'Université de Washington, vient de rentrer de l'URSS où il était allé pour y devenir "un meilleur bolchéviste" et "avancer" jusqu'à la position de conférencier à l'Institut de Moscou. Voici les impressions qu'il rapporte de son séjour.

"Il est impossible de se représenter les effroyables conditions d'existence dans ce pays; il serait préférable pour les gens qui y vivent, d'être morts. Ce qui, entre autres, anéantit toute ma sympathie à l'égard des Soviets fut de voir les chefs communistes rouler en Rolls Royce. J'ai été reçu chez une douzaine de "directeurs rouges", ceux qui sont chargés de la direction des formes communistes. Ils m'ont offert du caviar et des pâtisseries. Les paysans pauvres ne peuvent même pas acheter un petit morceau de beurre, mais les chefs de ce "système merveilleux" vivent dans le luxe. Ils vont dans les districts les plus riches et y confisquent toute la terre des fermes, le bétail et les outils. Ils disent au fermier de continuer à travailler sa terre mais d'en remettre les produits à l'Etat au lieu de les vendre lui-même. Si le fermier refuse cet arrangement, il est taxé d'élément anti-social, mis dans un train de prisonniers et expédié avec sa femme et ses enfants dans un camp de prisonniers....

Je suis devenu presque fou de joie et de soulagement quand je me suis trouvé sur le bateau, quittant le port d'Odessa pour toujours. En Russie on est tout le temps dans l'angoisse. On sait qu'on est continuellement surveillé. On sait que partout à ses côtés, des gens disparaissent mystérieusement.

—(National Bulletin, Washington, D.C., Nov. 1932.

Retraites fermées au Cap de-la-Madeleine

GROUPES :	DATES 1933
Hommes de Sainte-Flore ...	Du 13 janvier au 16 janvier
Navigateurs de Champlain	Du 17 " au 20 "
Jeunes gens de Shawinigan, St-Thomas, Des Forges	Du 21 " au 24 "

REUNION DU COMITE GENERAL DE LA FEDERATION, LE 25 JANVIER

Jeunes gens de la Cathédrale	Du 26 janvier au 29 janvier
Hommes de St-Philippe	Du 30 " au 2 février
Hommes mariés de Shawinig.	Du 3 février au 6 "
Jeunes gens de St-Philippe	Du 7 " au 10 "
Hommes d'affaires de Grand'Mère, de St-Georges	Du 11 " au 14 "
Jeunes gens de Shawinigan, Grand'Mère, Ste-Flore	Du 16 " au 19 "
Hommes de St-Etienne, St-Justin, Ste-Geneviève	Du 21 " au 24 "
Industriels, banquiers, de St-Sacrement	Du 25 " au 28 "
Hommes du Cap-de-la-Madeleine	Du 2 mars au 5 mars
Hommes d'Yamachiche, St-Barnabé, Charette, ...	Du 7 " au 10 "
Hommes de Shawinigan	Du 11 " au 14 "
Jeunes gens de St-Etienne, St-Justin, Ste-Geneviève ..	Du 16 " au 19 "
Jeunes gens des Trois-Riv.	Du 21 " au 24 "
Jeunes gens de Shawinigan	Du 25 " au 28 "
Hommes de Ste-Jeanne d'Arc	Du 31 " au 3 avril
Retraite générale	Du 4 avril au 7 "
Hommes de Professions	Du 8 " au 11 "
Voyageurs de commerce ..	Du 12 " au 15 "
Zouaves	Du 27 " au 30 "
Hommes de Shawinigan ...	Du 6 mai au 9 mai

SIXIEME JOURNEE APOSTOLIQUE LE 14 MAI

LE COIN DES DAMES



Pourquoi? Parce que...

Lettre de Mme R... à sa petite-fille Alix.

"Encore une lettre-sermon, ma chérie, tu saisi bien quel coeur la dicte. Puisque, pauvre petite cisselle, orpheline dès le berceau, je t'ai élevée, aujourd'hui, très vieille, je voudrais te voir admettre un mari loyal et bon, apte à te faire aimer ta vie. Et tu refuses tous ceux qui s'offrent, de parti pris.

"Pourquoi, mon enfant, pourquoi?"

-o-o-o-

Alix laisse tomber le papier; sans tourner la page, elle prend son stylo et riposte.

"Parce que ton affection si intelligente et dévouée me suffit, grand'mère aimée. Tu redoutes d'être trop vieille, de devoir me quitter... Non, ton âme immortelle changera d'état et de plan, mais la mienne la retrouvera. C'est si court, le temps où nous nous connaissons sur la terre... Pourquoi bouleverser mon existence organisée selon mes goûts? Tu me laisses habiter notre hôtel en ville quand tu pars à la campagne. J'y peux continuer mes études, les arts, les occupations qui m'intéressent. Mes vingt et un ans me permettent la décision de mes actes. L'exemple et l'éducation que tu m'as donnés t'assurent que jamais je n'en abuserai.

"Accepter chez moi un étranger, n'avoir plus une minute d'isolement hors la présence de cet homme à toute heure de jour, le voir décider, diriger, changer l'aspect des choses, troubler, mes intentions, imposer ses goûts, lire mes lettres, choisir les buts de voyages, l'emploi des revenus... bref, être le Maître! amener ses relations au détriment des miennes... non! J'aime souvent être seule, à faire des promenades dans les bois, sur les plages, où j'écoute parler la nature emplie d'ondes mystérieuses.

"Tu diras que, le jour où je connaîtrai l'amour, tout ce que j'aperçois en mal sera retourné en un charme prenant.—Non, grand'mère. Un exemple.—Il y a quelques jours, j'allai visiter mon amie d'enfance. Ellen, mariée depuis six mois. J'avais pris le raccourci des bois, à pied. J'entrai dans le parc. Je l'aperçus assise sur l'herbe; sa pose abandonnée, son regard désolé me firent une pénible impression!—Qu'as-tu, chérie?

Deux larmes se détachèrent de ses yeux, elle dit en prenant mes mains pour se lever.

—Je suis bête, je pleure la perte d'un arbre. Tu te rappelles le beau gros noyer planté par maman, le jour de son mariage, au milieu de la pelouse. Il avait de belles noix que tu aimais à croquer. Eh bien, il a disparu.

—Ah! quoi? Il a été foudroyé?

—Non, abattu à coups de hache. En arrivant ici, je ne l'ai pas retrouvé. Je l'ai demandé à mon mari.

—Ton noyer? Ah! oui, ma chère, il avait un tronc magnifique, je l'ai vendu au menuisier.—Comment! sans me le dire!—Je n'y ai pas pensé; j'avais besoin d'argent pour payer ma nouvelle auto, dernier cri, du 150 à l'heure. Alors, avec quelques chênes...—Vous avez aussi.... tué des chênes!

—Une dizaine seulement, des gros. Une voiture, ça roule; des arbres, ça reste tranquille, ça ne sert qu'au charpentier.

—J'étais médusée. Il riait lui!

Alors, grand'mère, il pourrait m'advenir pareille aventure. N'insiste pas. Je suis heureuse, je me crois utile. J'adore les enfants, je soutiens un asile d'orphelins, ils me connaissent, ils m'aiment. Tu vois, je n'ai pas le coeur en détresse avec toi qui rayonne sur le tout.

Ton Alix.

Le Coeur Sensible

CONTE INEDIT, PAR CLAUDE LEMAITRE

Les prétextes sont innombrables quand il s'agit de voisiner à la campagne, aussi Jean d'Aizenay en trouvait un presque chaque jour pour venir voir M. Challans, le propriétaire de la Gardenière. Tantôt c'était pour emprunter la domestique ou demander des graines sélectionnées, d'autres fois afin d'échanger des poules ou des canards racés dont M. Challans possédait une magnifique collection.

Et puis, M. Challans avait une fille, la délicieuse Linette.

Au hasard de leurs promenades, Jean et Linette bavardaient au-dessus des haies et il arrivait au jeune homme de perdre le fil de son discours sous le regard azuré de sa petite camarade d'enfance devenue presque subitement, en quelques mois, une belle jeune fille. Ils rougissaient de plaisir, ensemble, quand ils se retrouvaient et ils recherchaient ce trouble exquis qui unissait alors leurs pensées.

Ils échangeaient aussi des confidences qui les laissaient songeurs et dont ils riaient gentiment.

Par un matin d'automne suffisamment tiède pour leur permettre de s'asseoir dehors, ils se trouvèrent très près l'un de l'autre, installés sur une souche abattue et placée sous le grand chêne de la Glandée, un arbre immense âgé de plusieurs siècles au dire de paysans compétents. Il abritait de nombreuses nichées d'oiseaux, et plusieurs couples de ramiers élevaient dans ses vastes ramures des familles prospères.

Ce fut accompagné du roucoulement de ces amants emplumés que Jean demanda à Linette de devenir sa femme.

Mlle Challans poussa un petit cri d'effroi.

— Me marier, à dix-huit ans, Jean vous n'y songez pas,! Quitter si vite mon pauvre papa qui serait alors tout seul. Je suis son petit compagnon, grâce à tous les sports enseignés par lui.

— Cette existence vous sied-elle vraiment? répliqua Jean avec assurance.

— En doutez-vous! s'écria Linette indignée.

Marcheuse inlassable, intrépide nageuse, rameuse hors ligne, Linette avait aussi sous la direction de son père, passé deux examens, celui de bachelier et un autre beaucoup plus simple à obtenir, celui de chauffeur.

Il fallait la voir au volant de la superbe Hisméro, dont M. Challans avait fait l'emplette au dernier salon de l'automobile. Linette parlait maintenant de piloter un avion absolument comme une girl américaine!...

— Vous n'avez cependant rien d'une virago, poursuivit Jean en soupirant.

— Avec ça, reprit Linette, j'ai une bonne poigne.

— De si petites mains, délicates et soyeuses, poursuivit l'amoureux en s'emparant de la dextre de la gentille amazone.

— Une main de velours dans un gantelet de fer, fit-elle en éclatant de ce rire perlé, ingénu, capricieux qui pipait tous les coeurs.

En vérité, la fragilité de cette blonde menue s'accommodait d'exercices violents que son père, un rude gentilhomme campagnard, lui enseignait par dépit de n'avoir pas de fils à qui les apprendre.

— Savez-vous, Jean, reprit Linette, que papa m'a acheté un fusil, un tailleur de Paris m'a confectionné un costume de chasse, culotte et veste, un habit de garde-française sans galons, et demain, je fais l'ouverture avec papa. C'est formidable, les paysans seront sidérés.

— Mais Linette, il n'y a plus de paysans, votre équipement n'étonnera pas du tout des gens habitués à voir des touristes habillés parfois en scaphandriers.

— Que de divertissements charmants vous attendent à d'Aizenay, quand vous serez ma femme, Linette. J'embrasse pour les absourdre ces doigts cruels qui tueront peut-être demain le joli ramier qui roucoule là-haut, au dessus de nos têtes.

— Pourquoi m'effrayer, Jean, répondit Linette d'une voix mal assurée. Il n'est pas certain que je tue même une pauvre caille et voilà même ce qui me chiffonne.

Jean très pâle se leva et il s'enfuit laissant Mlle Challans quelque déconcertée par ce départ brusque et discourtois.

Triste et seule, elle reprit le chemin de la Gardenière, mais quel chagrin n'eut pas dispersé à la minute le splendide équipement qui, étalé dans le cabinet de toilette de Linette, jetait des feux fascinateurs, grâce aux cuivres et aux nickel neufs du fusil et de la cartouchière.

Le lendemain la jeune fille apparut dès l'aube sur le perron de la maison à côté de son père.

Elle était charmante ainsi costumée en capitaine de boy-scouts, seulement en dépit des conseils paternels elle manqua deux compagnies de perdreaux, de naifs pouillards, remarqua M. Challans.

Elle songeait avec découragement à ce double échec quand elle arriva au chêne séculaire, domicile des ramiers. Ce lieu de retraite lui rappela Jean, sa demande, sa prédiction et étourdiment elle épaula et visa un assez gros oiseau au vol lourd.

— Bravo, s'écria M. Challans joviel. Un ramier, pour une débutante, ce n'est pas mal.

A peine si Linette consternée osait prendre à son chien qui le lui tendait l'oiseau palpitant, blessé à l'aile.

— Achève-le, ordonna M. Challans à la fois amuse, railleur et impérieux.

— Jamais, s'écria Linette d'une voix tremblante.

Et maintenant elle pleurait et parlait de panser l'oiseau blessé et de lui rendre la liberté.

M. Challans trouvait Linette absurde.

— Tu es un garçon manqué, fit-il méprisant. Va vite à la maison soigner ton ramier.

Linette s'enfuit avec l'oiseau blotti dans son bras replié et laissant son superbe fusil à terre!

Quand elle eut pansé sa victime et revêtu un costume d'une allure féminine elle se dirigea vers le château d'Aizenay.

Des pressentiments funestes troublaient Linette.

Mais heureusement Jean n'avait pas du tout reçu en plein coeur le contre-coup d'un exploit cynégétique qu'il avait prédit la veille.

— Vous l'aviez prévu, j'ai blessé un de ces innocents ramiers. Rendez-vous compte, Jean, cela doit porter malheur.

—Quelle idée, ma Linette, fit Jean qui prenait cet événement capital avec indifférence. Seulement, je pense qu'il est prudent de nous marier de suite pour conjurer le sort.

Linette rendit la liberté au ramier guéri, le jour de ses noces avec Jean d'Aizenay.

Aussitôt mariée Linette négligea les sports et sans regret, semblait-il.

Cependant l'année suivante un soupir de la petite châtelaine souligna le départ à la chasse de son père et de son mari, le jour de l'ouverture; tous deux solidement équipés, partaient joyeux, espérant abattre des lièvres, des perdreaux, des faisans, voire même des ramiers.

— M'abandonner ainsi pendant tout un jour, murmura Linette à Jean, cela pour tuer de pauvres oiseaux.

— Mais ma chérie, la sensibilité de ton coeur m'appartient, ne la disperse pas à tort et à travers.

— As-tu oublié, Jean, comme tu blâmais l'année dernière, le jeu cruel que tu adoptes aujourd'hui?

— Sans doute, ma bien-aimée, mais pour moi ce n'est pas la même chose.

— Peut-être, murmura Linette désenchantée, tandis que des larmes emplissaient ses yeux.

Claude LEMAITRE



Pierrette prépare le réveillon de Noël de Bull.

Le tableau impossible

J'étais très satisfait, en mon coeur de peintre, d'avoir découvert cette prairie encore verte qui, peu fréquentée par les touristes innombrables dans les Côtes-du-Nord, cette année-là, déclinait doucement vers un ruisseau bavard, qu'ourlait, en bordure du chemin, une haie d'ajoncs touffus. Un ciel azuré de Bretagne étincelait au loin, sur les roches rougeâtres de Ploumanach, sur la mer bleue parée de ses sept îles roses: la plage de Trestraou, très au-dessous de moi, étalait son vaste tapis de sable où déferlaient les vagues limpides et calmes.

La nature se composait à merveille pour un tableau de souriante et paisible lumière. Ayant solidement piqué les trois pointes de mon chevalet parmi des rocailles, j'enfonçai le parasol dans la terre souple, et bientôt, assis sur mon pliant de cuir, je garnissais ma palette du double arc-en-ciel des tubes, lorsque, par une brèche de la haie, une vache se présenta, puis une deuxième, et une troisième.

Quelle chance, vraiment! Quel miracle! les vaches, grasses et jeunes, venaient spontanément me servir de modèles, animer ma toile de leur présence, dans la fraîcheur exquise de ce matin de septembre. Leurs cornes blondes se relevaient en arc parfait sur leur front blanc, qui était encore mouillé d'embrassements, leur robe rouge s'agrémentait de taches blanches, sur les flancs et sur le garrot.

La variété de leurs couleurs éclatantes, l'harmonie tranquille de leurs attitudes plaisaient beaucoup à mon inspiration de ce jour-là, et dans la crainte qu'un accident, où l'apparition d'un sot, ne vînt à l'improviste déranger ma composition, je me mis à travailler dare dare, dessinant d'abord à larges traits la figure entière du paysage, cueillant ensuite du bout de mes pinceaux la pâte que je pétrissais sur la palette, et la piquant, toc! toc! d'une main passionnée sur la toile qui, rapidement, prenait vie.

Tout à coup, par la même brèche, de la haie, surgit une bonne femme aux joues rouges comme des pommes, et qui, dardant sur mon chevalet ses yeux brillants de surprise, ne me parut pas d'humeur fort engageante. Les vaches s'avancèrent lentes et tadaudes, vers leur maîtresse, avec une sorte d'amitié.

Celle-ci, la tête baissée, marcha le long du ruisseau à pas confus, en balançant ses bras énormes, et parfois, avec une inquiétude sournoise, m'épiant à la dérobée. Je demeurai tout ahuri, dans la stupeur et la colère de voir se désagréger ainsi les précieux éléments de mon tableau. Brusquement, après quelques minutes de réflexion qui l'avaient tenue immobile, la paysanne hocha la tête, monta vers moi d'une allure provocante, et, les poings derrière le dos, elle me dit:

—Qu'est-ce que vous faites là?

—Vous le voyez, je travaille.

—A quoi?

—Je fais mon métier de peintre, je compose un tableau.

—C'est un métier, ça?

—Je gagne ma vie selon mes moyens.

—Vous gagnez de l'argent à ça?

—Assez, quelquefois, pour payer mon boulanger et mon propriétaire.

—Bien! mais vous travaillez dans mon champ, sans ma permission.

—Est-ce que je lui fais du mal?

—Je ne peux pas rester là pour vous surveiller. Je ne vous connais pas.

—Allons, allons, laissez-moi travailler. Je n'ai pas de temps à perdre. Le soleil change si vite de place.

-o-o-o-

Tandis que, déconcerte à son tour par mon assurance placide, elle, entêtée, bourrue, roulait auprès de moi une pierre et s'y asseyait, les poings aux genoux, je maugréais de vaines menaces, qui, du moins, me soulagèrent de mon dépit. —Ces gens-là sont partout d'une avarice incroyable. Voilà une semaine que je rôde en ces parages, à l'affût de quelque pittoresque. Et ce matin que je rencontre par hasard, au bord de la mer, un coteau si bien composé, avec ses menus ombrages, son soleil et son ruisseau, une pastoure sans éducation vient vite me défendre d'en emporter l'image, comme si elle redoutait, celle-là aussi, la sincérité d'un passant impartial!...

Au milieu de mes doléances, la paysanne, dont les bras odorants de foin s'agitaient au-dessus de moi, m'interrompit brutalement:

—Qu'est-ce que vous marmonnez contre la Bretagne? Est-ce qu'elle n'est pas jolie?

—Si, au contraire.

—Pourquoi y êtes-vous venu?

—Pour admirer la grise Armorique et en emporter de précieux souvenirs.

—Je ne sais pas ce que vous voulez dire. Mais il faut que vous me payiez les vaches et la prairie que vous mettez, malgré moi, sur ce carton!



—Ah! Ah!.... Je m'y attendais.

—Pas besoin de vous moquer. Si je venais dans votre jardin, à Paris, comme ça, faire moi aussi des peinturlures, est-ce que vous le supporteriez?... Non. Vous m'obligeriez à payer une location.

A ces mots, je levai la tête, ravi un moment par cette trouvaille que lui inspirait le goût de l'argent, et, avec une certaine sympathie, je la regardai. Assez grande, agrable de tournure et de visage, au soleil qui jouait sur les ailes flottantes de son bonnet, elle avait un air de ruse, de dédain, dont je fus satisfait. Ses yeux noirs, luisants comme des gouttes d'eau, ne me quittaient pas. Mais, afin de me madouer sans doute, elle s'efforça de me sourire. Alors, l'idée me vint de m'amuser un peu de sa cupidité.

Je pliai sans hâte mon chevalet, ma boîte de couleurs, contemplai une dernière fois, en soupirant de regret, l'immense paysage ébloui de lumière. Puis, serrant mon trépied sous le bras, je me levai, sans mot dire. Elle m'observait avec une anxiété croissante.

—Vous ne travaillez plus? dit-elle—Non. Les vaches se sont déplacées; votre présence les trouble.

—Oui, mais... La prairie est à moi.—Et le ciel?

—Le ciel aussi, puisque vous l'avez mis sur mes vaches. Allons, restez.—Non, merci. Je suis obligé de cesser mon ouvrage, parce que le soleil a tourné. Je marchai la tête basse en souriant de malice, vers la brèche de la haie. Elle me suivait obstinément.

—Allons, reprit-elle, vous reviendrez demain.

—Ma foi, cela dépend de vos conditions.

—Vous savez mieux que moi, selon votre charité... Les vaches valent plus que la prairie...

—Bon! Je reviendrai demain, à la même heure.—Je vous attendrai.

Du sentier où je m'engageai, à l'abri des ajoncs touffus, je l'entendis une minute rire de tout son coeur, comme une enfant.

-o-o-o-

Le lendemain, elle fut exacte au rendez-vous. Elle s'était parée de sa coiffe en dentelle des dimanches, de son manteau noir à franges, de sa robe la plus neuve et de son tablier de satin.... Car, pour gagner davantage, elle avait résolu de se joindre aux vaches et de me servir de modèle. N'avait-elle pas également amené ses deux petits chiens, ses trois brebis et son cheval! Toutes les bêtes de son arche rustique, et lavées, étrillées jalousement, aussi belles que ses armoires.

Devant sa naïveté, je demeurai confondu, au point de perdre tout courage de lui adresser un reproche. En tout cas, puisqu'il me manquait les éléments si simples de la veille, il m'était impossible de continuer mon tableau. Le charme du paysage s'était évanoui, avec la sincérité de son dessin et de sa couleur. Je pliai bagage et, tout grommelant d'ennui m'esquivai vers mon auberge.

Naturellement, la paysanne qui, afin de me plaire avait embelli sa personne et ses bêtes, me prit pour un imbécile.

Georges Beaume

Chapeaux de feutre.—Ne jetez pas vos vieux chapeaux de feutre, mais apprenez à les nettoyer vous-mêmes. Sauf pour enlever une tache graisseuse, ne vous servez pas d'essence ou de produits similaires. Prenez simplement un papier de verre très fin, et frottez légèrement tout le chapeau. Poudrez avec du talc, brossez. Et votre chapeau sera tout neuf.

Taches:—Sur un tissu de soie ou de laine, il est facile d'enlever une tache de graisse, sans laisser de traces. Saupoudrer avec du talc, laisser le talc dix minutes environ et brosser légèrement. La tache est partie.

Eclairage économique.: Les moyens de faire des économies ne sont jamais trop nombreux, c'est pourquoi, lectrices du NID, nous vous en indiquons un, de vous éclairer à bon compte. Faites dissoudre 60 grammes de sel de soude dans un litre d'eau de pluie, ajoutez à cette solution 14 grammes de naphte. Mélangez le tout. Remplissez votre lampe et vous aurez une lumière aussi blanche et aussi brillante que celle donnée par l'huile minérale.

Saint Antoine de Padoue et les larmes de l'Enfant-Jésus

ANTIQUE LEGENDE

Lisant un jour dans nos antiques manuscrits.
J'ai trouvé, quel bonheur! la gracieuse histoire
D'Antoine consolant Jésus: je vous la lis.
Amis, elle est digne d'orner votre mémoire,
Et vos coeurs seront attendris et ravis.
Dans sa pauvre cellule Antoine solitaire,
Caressé par Jésus, tressaillait en priant.
Son coeur était brûlant... Sur son livre, ô mystère!
Tombaient en perles d'or les larmes de l'Enfant.
Et saint Antoine, alors, de sa voix la plus tendre:
"Bel Enfant, dites-moi, pourquoi gémissez-vous:
"Demandez-vous mon coeur ... C'est à vous de le prendr
"Il vous en bénira; votre joug est si doux!
"Si doux est le parfum qu'après vous on respire!
"Si limpides, si purs, vos yeux pleins de candeur!
"Si riche en saints accords, votre voix qui soupire!
"Si virginale aussi votre aimable douceur!"
Mais l'Enfant attristé, paraissait aux tendresses
D'Antoine rester sourd; toujours il gémissait.
Et lui, tout éploré, le couvrait de caresses,
Le pressait sur son coeur, le baisait, et disait:
"Doux Enfant, ô mon Dieu! La grande voix du crime
"A déjà retenti comme un funeste glas!
"On vous prodigue, hélas! innocente victime,
"Et l'absinthe et le fiel! A vos tendres avances
"On répond par la haine. O cruelles souffrances!
"O pleures!... Si je pouvais vous aimer seul pour tous!"
Et notre Saint pleurait, sur la tête divine
Versant mille baisers, ses larmes, ses amours!
De déchirants soupirs soulevaient sa poitrine.
Son regard se voilait, l'Enfant pleurait toujours.
"Le monde n'aime pas mon doux Jésus qui pleure;
"Mais moi je veux l'aimer!... Vous le savez, Jésus,
"Oui, je veux vous aimer jusqu'à la dernière heure,
"Je veux pleurer, souffrir, et voudrais faire plus!
"O Jésus, bel ami! Voyez! voyez vos larmes,
"Vos sanglots, vos soupirs, me brisent de douleur!
"Assez, Jésus! assez! Laissez là vos alarmes!
"O Jésus, vos sanglots me déchirent le coeur!"
Sous l'étreinte brûlante, et les baisers d'Antoine
Tout consolé, bientôt, Jésus plus ne pleura.
Et prodige d'amour, aux bras de l'humble moine
Bien en paix, l'Enfant Dieu doucement s'endormeilla.

PAGE LITTERAIRE

La Légende des Trois Rois Mages

On voit au cours des nuits d'été,
Parmi l'éther illimité,
Briller d'une splendeur neigeuse
—Comme l'eau vive d'un torrent—
Trois étoiles. Aldébaran
Et Sirius et Bételgeuse.

Ces trois étoiles qui là-haut
Perlent comme trois gouttes d'eau
Sur l'écharpe des nuits lunaires.
Ce sont les âmes de trois Rois
Qui —dit-on— régnèrent tous trois
Sur de vieux pays légendaires.

Guidés par une flamme d'or
Ces trois Rois. Gaspard, Melchior
Et Balthazar— comme on les nomme—
Quittèrent leur ciel fortuné
Sachant qu'un Dieu leur était né
Un Dieu qui prit le corps d'un homme.

Et s'en vinrent à Bethléem
Où souriait l'Enfant Divin
Parmi la paille d'une étable,
Pour lui porter, humbles de coeur,
Leurs beaux présents, tous trois en choeur
Et leur tendresse charitable.

Et c'est depuis ces jours bénis,
Au sein des mondes infinis
Où la nuit claire tend ses voiles
—En souvenir de leur bienfait.—
Que le Souverain Maître, a fait,
De leurs trois âmes, trois étoiles.

Jean Narrache ne s'en fait pas devant "l'temps qui s'morpione" !...

Sa réponse à l'éreintement de Valdombre

Sous le titre "Ballade sur dicton des gens du nord", teur de "Quand j'parl' t seul" adresse, d'une plu- remarquablement sereine riposte rimée qui suit à dombre qui l'a "attelé" un fort, la semaine dernière ...s le "Canada", en le trai- tant de "joli tapeur", de "petit garçon qui pue le banquet et l'idée reçue", "qui est destiné à finir dans la chie-en-lit poétique", de "plagiaire effronté", de "profanateur du grand Art, tout cela parce que Coderre aurait imité de près Jehan Rictus:

A VALDOMBRE

Quand l'vent d'sôroit creus' des grands plis,
Dans l'foin qui r'mue comme une tignasse;
Qu'la boucan' s'couch' su' les brûlis,
L'mond' se dit: "L'temps est à la m'nace,
Sauvons-nous avons qu'i' mouill- lasse
Pis que l'tonnerr' s'mette à gron- der;
L'temps s'morpione, i' va gri- gnonder !
A chaqu'jeun' faiseux d'vers que j'lis,
J'dis toujours: "Fais-toé pas d'cravasses,
Ton livr' s'ra sur'ment démoli!
T'es naïf, si tu crois, pauvr Gnasse,
Qu'la Critiqu', c't'un' fill' qu s'prélasse
Avec des gens pas r'commandés
Pour l'z' inconnus, ell' s'montr coriace:
L'temps s'morpione, i'va gri- gnonder !

Y'assez longtemps qu'on est emplis
Pi qu'on s'laiss' tirer des grimaces
Par des piss'vinaigre accomplis;
Ca peut pu fair', faut plus qu'ça fasse,
On a fini d'être' des bonasses
C'est notr' tour d'les épivarder
Pi d'leur rire au nez en plein' face:
L'temps s'morpione, i'va gri- gnonder !

ENVOI

Princ', mais que j'publie mes pap'rasses,
J'm'en fous si j'me fais échauder;
Je l'sais, qu'Valdombr' m'pass'ra la masse:
L'temps s'morpione, i'va gri- gnonder !

Jeann Narrache

21 déc. 1932..

D'ordinaire, les "boys" de la colonie littéraire, surtout les vieux routiers qui ont perdu leur queue à la bataille, suivant les mots du fabuliste, ne s'émeuvent pas outre mesure du vitrio de la critique, tout comme une salle de rédaction ne tremble pas plus que de raison sous le tonnerre d'un city editor. Dieu merci, on sait encore garder la placidité du métier et Jean Narrache est resté dans la tradition en souriant sous l'éreintement. D'ailleurs, il aurait eu mauvaise grâce de se plaindre amèrement comme les choses excessives dont Valdombre s'est fendu à son égard ne serviront qu'à activer la vente de "Quand j'"parl' tout seul" car ce n'est pas d'aujourd'hui que les savonnages copieux de la critique auront travaillé en sens inverse! Comme les curieux voudront comparer eux-mêmes les textes de Coderre à ceux de Rictus, on devra acheter non seulement le volume canadien mais aussi les vers de l'autre et les libraires feront bien, ces temps-ci, de s'approvisionner de Rictus....

Et qui pourrait blâmer Valdombre d'user de cette manière pour encourager les lettres et l'écrivain ?

Edouard Hains.

"La Revue de Granby"

Le doux temps des Fêtes

Parce que c'est "le temps des Fêtes."... faut s'astreindre aux pires des corvées... les fameuses visites obligatoires et les embrassades frénétiques de toute la parenté jusqu'à l'arrière ban de la moindre de ses connaissances....

Il n'y a pas moyen d'entrer dans une maison sans que tout le monde vous saute dessus... la crise finie, vous avez le chapeau ou la cravate de travers. les doigts engourdis, les lèvres enfarinées ou les joues égratignées par la barbe de ces messieurs, vos oncles ou arrière-re-cousins...

Puis, il y a les inévitables "politesses"... Vous êtes forcés d'avaler un verre de vin... qui manque de vous faire étouffer par son aigreur, vous en avez les larmes aux yeux... héroïque, vous faites un compliment à la maîtresse de maison, sur ses talents de distillateur... ça y est... vous devez encore savourer du jus de la traille... qui se nomme pissenlits ou cormier...

Un thé!... ça c'est compliqué!... vous êtes nantis d'une serviette, une assiette, une tasse de thé fadasse et tiède, la jeune fille de la maison se précipite vers vous avec le sucrier et le pot de crème, vous laisse tout ça en main pour aller à la recherche d'une cuillère qui manque à l'appel, tandis que madame vous offre des gâteaux et des croquignoles... Tout ça en même temps! et vous n'avez que deux mains et vos genoux pour héberger toute cette batterie de cuisine dont on vous a chargés... comment n'en pas laisser choir quelques pièces?... Et par quel miracle n'enregistre-t-on pas, en pareilles circonstances, de sensationnels bris de porcelaine?...

Faut-il aller diner ou souper chez tous les oncles et neveux qu'on possède!?... C'est le comble!... Comme on sait que vous avez l'estomac délicat, on vous gratifie d'une assiettée dont le contenu vous fait frémir: il y a des victuailles pour les trois repas d'un bûcheron!... un mélange hétéroétite de viandes, légumes, tourtières, boudins, auquel il fait faire honneurs... et les fatidiques desserts!...

Veillées ici, réunion là, et tout le tremblement, pendant quinze jours vous vous couchez à quatre heures, et il y a toutes sortes de choses qui vous empêchent de dormir... Vous êtes fourbus, éreintés, ahuris, bousculés...

Et si, après tout cela, vous ne mourez pas d'indigestion, ou de rage, c'est que votre heure n'est pas venue!...

Plaignez les pauvres mortels qui font la tournée des parents et des amis, dans l'temps des fêtes....

Chère Vieille Chose.



M. Albert Levesque, éditeur rédacteur de l'Almanach de la Langue française 1933, qui vient de paraître.

De Tout...

Joies tristes: —

J'aime à me souvenir, toute seule, des beaux soirs d'autrefois....

Joies tristes et douleurs chéries; bonheurs perdus et larmes retrouvées;

Mirage trompeur des espoirs tenaces; tendresses des regrets stériles;

Je pleure, je chante, je rêve, comme à vingt ans!...

Musique: —

Une douce plainte de violon, un murmure de piano..,
Un boudoir calme et tiède des lampes voilées de mauve, des coussins biscornus et bizarres, des livres qui traînent un peu partout des fleurs qui se fanent et laissent choir leurs pétales, de chères souvenances qui rodent autour de moi.....

C'est dans mon coeur que j'ai toute la musique!...

Plainte: —

Le bonheur est vain, et vaine la gloire... Vers de chimériques empires ont cinglés tous mes beaux rêves ingénus...
J'ai fui l'amour, et c'était peut-être lui, la Vérité et la Vie... J'ai masqué ma solitude et mon angoisse de rire et d'orgueil... Et pas un astre ne m'éclaire...

Ne vaut-il pas mieux se taire, et se contenter de mourir?... Puisque c'est néant aussi que de gémir!...

Jadis: —

Il aurait fallu vivre au temps jadis. aux temps des fées... Vivre aux pays où les muguets ont une âme, où les roses parlent... Chanter avec le vent... rire avec les sources... jongler avec le zéphir, suivre la brise en maraude... dormir au clair de lune et boire les rosées...
Aux temps rêveurs... aux temps des fées....

Chère Vieille Chose.

Riv.-Ouelle, 26 déc. 1932.

Anecdote sur Mgr Laflèche

Monseigneur prêchait toujours pendant plus d'une heure, et personne dans l'église ne songeait à trouver le temps long, si ce n'est peut-être les enfants de choeur que fatiguait vite l'immobilité.

Tout de même, le bon Evêque prenait parfois la résolution d'abréger son prône ou son sermon, et pour être certain, un jour, de ne point manquer à son engagement, il avait averti le bédeau qui le suivait en chaire de tirer sur sa traîne après une heure. Au moment voulu, le bedeau s'acquitta de sa tâche; peine perdue! Monseigneur n'en arrivant décidément pas à une conclusion, au bout de cinq minutes il recommence. Alors, sans interrompre son discours, et sans trahir aucunement son impatience, le prédicateur recula d'un pas, donna un léger coup de pied à son zélé coopérateur..., et continua de parler pendant une demi-heure.

-o-o-o-

Au temps où l'on bâtissait l'aqueduc, près du St-Maurice, Monseigneur avait choisi les chantiers de construction comme but de sa promenade quotidienne. Là, bon prince, il causait avec les ouvriers, les questionnait au sujet de leur ouvrage, leur donnait de bons conseils et passait en les bénissant. Après son départ, un bon matin, le contremaître (M. Lord) se vit accosté par un ouvrier protestant qui lui dit d'un air ébahi. "Tu sais bien, ton Seigneur, une chance qu'il n'a pas besoin de se chercher une job, parce que, pour sûr, je perdrais la mienne. Il en sait plus long que moi."

Mgr Laflèche aimait à raconter le trait suivant.

J'étais alors jeune missionnaire dans l'Ouest canadien. Depuis quelque temps, il me semblait que Dieu m'appelait à Lui dans la communauté des Jésuites. Comme cette idée me hantait, je me décidai à écrire au Père Maître pour demander mon admission. Puis, de jour en jour, je guettai avec émotion l'arrivée du courrier.

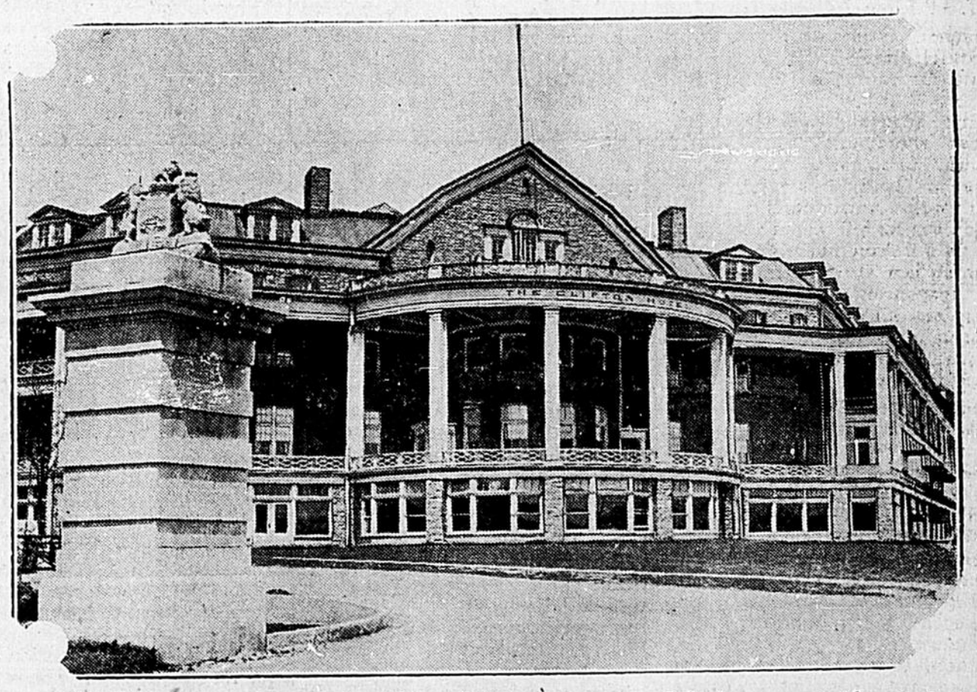
Vaine attente. Les semaines passent, les mois se succèdent, et je m'étonne de ne recevoir aucune nouvelle, quand un jour, en déplaçant une lourde armoire, je vois tomber à mes pieds une enveloppe cachetée. Je la ramasse vivement, et ô surprise, je reconnais ma lettre, et sous la poussière l'adresse du bon religieux.

La voilà ma réponse, me dis-je. Et depuis ce moment je ne demandai plus à quitter le champ de bataille où Dieu lui-même m'avait envoyé.

Jean de Chénou.

Le Seigneur a réuni en Joseph comme dans un soleil tout ce que les autres saints ont ensemble de lumière et de splendeur.

S. Grégoire de Nazianze.



"Clifton House", l'hôtel très achalandé des Chûtes Niagara, a été récemment détruit de fond en comble par les flammes. Les pertes se chiffrent à plus de $1,000,000. Les pompiers de Niagara, New-York, ont traversé la frontière pour combattre l'incendie.

Feuilleton du "Bien Public"

L'Homme à la Physionomie Macabre

ROMAN REGIONAL

Par Moisette Olier

No 12

— Serais-tu très contente d'être enfin débarrassée des onéreuses visites d'Antoine Bernard ?

A ce nom, ses joues s'empourprèrent et une question jaillit de ses lèvres :

— Doit-il partir ? Pourquoi me demandez-vous cela ?

Dans son trouble, elle n'aperçut pas le demi-sourire qui glissait sous la moustache du docteur. Sérieux, il reprit :

— Je ne crois pas qu'il soit question de son départ, en ce moment, mais nous pourrions toujours le tenir à distance en ne l'invitant plus à Boisjoli-sur-les-Chûtes.

— Oh! papa, ce serait cruel après l'offense qu'il a reçu, ici même, hier soir.

— Oui, dit le docteur. C'est bien embêtant cette affaire-là. La plaisanterie de Francis était d'un goût douteux et je ne manquerai pas de lui dire.

Il y eût un moment de silence pendant lequel, du coin de l'oeil, M. Boisjoli observait sa fille. Ses traits s'étaient altérés et une angoisse se lisait au fond de sa prunelle trop brillante.

Voilà longtemps que vous vous tenez compagnie. Qu'en penses-tu, en somme, du jeune Bernard ?

— Papa, j'en pense beaucoup de bien, répondit Paule-Emile, son regard clair et droit rencontrant celui du docteur.

— Mais cette tenue, c'est tout à fait singulier... surtout dans notre milieu.

— Oui, C'est bien dommage, fit-elle, songeuse. Pourtant, papa, il ne faut pas juge run homme par la coupe de ses habits et de ses cheveux, dites?

— Je le comprends, mais la bizarrerie est toujours un peu redoutable. Si tu demandais à Antoine de se raser et de s'habiller comme tout le monde....

Elle rougit.

— Oh! papa, je n'oserais !

— Pourquoi ?

— En badinant, un jour, j'ai abordé ce sujet. Il m'a répondu qu'il attachait peu d'importance à son extérieur. Le défiant un peu, je lui ai demandé, alors: "Si la femme que vous aimez vous priait de vous faire couper les cheveux et de suivre la mode, que feriez-vous?" De sa voix la plus grave, il a répondu: "Je suivrais la mode et je me ferais couper les cheveux." Alors papa, tu comprends que je ne puis revenir sur ce sujet.

— Je comprends, dit son père, riant de bon coeur. Que Samson garde ses cheveux, quoi!

Après une pause, le docteur se pencha de nouveau vers sa Paule-Emile, puis soudain, prenant dans ses deux mains la tête bouclée, il la renversa un peu et dit, en plongeant son regard ardent dans les grands yeux émus, troublés et si bleus:

— Laisse voir... On l'aime bien de son plus gros coeur, ce brave Antoine?.... Oui ?

Abandonnant la jolie tête et s'enfonçant dans son fauteuil, le docteur murmura avec bonté:

— Après tout, pourquoi pas !

Paule-Emile enfouit son petit visage radieux et bouleversé dans les genoux paternels et ne dit plus rien.

Quand le docteur se leva pour entrer, il mit un gros baiser sur la fossette qui creusait un sourire dans la joue de sa fille, et dit tendrement:

— Tu as raison, mon petit, d'aimer Antoine. Je suis très content de toi et de lui... de lui, tu entends?

Si elle entendait !!!

o-o-o

Les grandes écluses étaien ouvertes et la rivière se précipitait avec fracas, vers l'abîme.

Assise sur un rocher, Paule-Emile suivait d'un regard rêveur, cette féérie d'eaux écumantes s'entre-choquant dans une bousculade tragique, affolée, dans une frénésie de jazz violent et fébrile. Le couchant, penché snr le gouffre en démence, versait des rayons d'or sur les flots améthystesense, et faisait rutiler des diamants, des rubis et des soleils dans les facettes convulsées des vagues.

Après de longues minutes contemplatives, la jeune fille s'aperçut que les tourbillons de cette étincelante danseuse la fatiguaient et lui donnaient le vertige. Elle se leva pour s'en aller et, se tournant brusquement, elle laissa échapper un cri! A quelques pas, et lui faisant face, un étranger se tenait debout.

— Je vous ai fait peur, Mademoiselle?... Veuillez me pardonner. Le bruit de la chûte vous aura empêché de m'entendre venir.

Rassurée, Paule-Emile sourit de sa frayeur.

—Vous admiriez aussi? demanda-t-elle, conciliante.

— En effet, dit le jeune homme. Mais si je me suis aventuré jusqu'ici, c'est que je voulais vous faire lire ce message. Il lui présenta un petit jaune du Western Union.

Un peu hésitante, et surtout intriguée, Paule-Emile accepta le papier, tout en examinant son interlocuteur, qu'elle trouvait très bien de manières, de mise, de taille et de physionomie. Elle lut:

"M. Antoine Bernard,

"Chutes Shawinigan.

"Tu as vaincu, grand optimiste. "Félicitations. Rase-toi au plus tôt et puisse-t-elle pardonner."

"Gilbert"

Paule-Emile leva les yeux perplexe.

— Je ne comprends rien. Cette dépêche s'adresse à M. Bernard. Pourquoi me l'apportez-vous?

Le bel étranger prit une mine penaude pour dire:

— Je croyais que vous vous intéressiez à lui....

— Est-ce un erreur pour m'immiscer dans ses affaires? s'impatienta Paule-Emile, rougissante.

— Petite fille cruelle! dit l'étranger tristement.

— Antoine !

— Mais oui, c'était Antoine, ce beau jeune homme rasé de frais, si élégant et d'une tenue si impeccable.

— Antoine, répéta la jeune fille, comme dans un rêve. Mais soudain ses joues s'empourprèrent et des larmes lui vinrent aux yeux.

— C'est horrible, cela, horrible! murmura-t-elle.

— Qu'est-ce qui est horrible? demanda Antoine, inquiet. Ma conduite? Je vais vous expliquer.

— Non, non, moi, gémit Paule-Emile.

— Horrible, vous? Grand Dieu ! que voulez-vous dire, exclama gaiement Antoine, rasséréné.

— Oui, balbutia la jeune fille, Depuis des mois, je prends avec vous des airs protecteurs... Et vous étiez... ça, acheva-t-elle, en l'enveloppant d'un regard émerveillé. Ai-je été assez ridicule!

Antoine éclata de rire. Prenant la jeune fille par la main, il l'entraîna vers une charmille.

— Allons nous asseoir. J'ai à vous parler longuement. Il l'installa sur un fauteuil rustique, s'assit lui-même sur une chaise basse devant elle, et lui raconta l'histoire de sa métamorphose.

— D'abord, dit-il, cette mystérieuse dépêche est de mon ami Paul Gilbert. Nous nous connaissons depuis toujours et nous nous aimons depuis ce temps-là. Seulement nos caractères diffèrent absolument. Paul est pessimiste, et moi j'ai une tendance à l'optimisme. Mon ami, très bon au fond, a eu ses heures de folie... il a un peu abusé de tout, et comme ces choses se paient toujours, il a eu ses misères. A mon retour d'Europe, au mois de mai dernier, une maladie que le docteur attribuait à du surmenage, me retint au lit pendant plusieurs semaines. Paul me visita régulièrement et, au cours de ma convalescence surtout, nos longues conversations tournaient souvent en discussions. Tous les sujets y passaient, Un jour, ce fut l'amour. Paul, en homme blasé que la vie s'est chargée d'assagir, prétendit, franchement sceptique, que l'amour vrai et désintéressé n'existait plus dans le coeur de la femme. Avec force argumentation, il essaya de me convaincre que tous les mariages se faisaient par intérêt ou vanité, par intrigue ou ambition. Il me défia de lui prouver qu'une jeune fille de notre monde accepterait de devenir ma femme par pure inclination de coeur et sincérité, abstraction faite de ma valeur personnelle — qu'il exagérait à plaisir — de ma fortune, de mon rang social, et de l'avenir brillant qu'elle pourrait escompter.

(à suivre)

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Imposantes funérailles de M. Adélard Blais

En l'église de St Pierre ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Adélard Blais, époux de Dame Edouardina Fratte.

M. l'abbé Ed. Dubé, vicaire, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Emile Trudel, assisté de MM. les abbés Alf. Bellemare et Edm. Dubé, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Léo Paquin, vicaire à St-Bernard, et M. l'abbé Giroux, vicaire à Ste-Jeanne d'Arc.

Les porteurs étaient MM. Henri Bouchard, J.-D. Dalphond, Nap. Descormiers, M. St-Hilaire, Louis Luy et Louis Fothier.

Le cortège était conduit par M. Jos. Bouvette, directeur de funérailles.

Suivaient la dépouille mortelle MM. Albert, Raoul, Willie et Alcide Blais, fils du défunt; ses filles: Mlles Rose-Aimée et Noëlla Blais; ses brus, Mme Albert et Mme Willie Blais; ses frères, MM. Arthur et Victor Blais; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme J.-T. Béland, Louiseville; M. et Mme Nap. Fratte, Maskinongé, M. et Mme Aimé Fratte, Trois-Rivières, Mme Vve E. Sauvageau, Mme Arthur Blais, Mme Victor Blais; ses neveux et nièces: M. et Mme Arthur Fratte, M. et Mme Jos. Baribeault (Louiseville— M. Philippe Boisvert (Louiseville) MM. Harry, Roland et Aldéi Desaulniers, M. et Mme Hervé Pratte (Trois-Rivières) Mlles Edith et Florence Blais, M. Anatole Blais, M. et Mme Paul Pratte; ses cousins et cousines: Mme O. Gibeault, Montréal; M. et Mme Laudias Fratte, M. et Mme Donat Pratte, M. et Mme Alfred Pratte, M. et Mme Adolphe Girard, de Grand'Mère; M. et Mme Florido Blais, Mlle Brigitte Blais, Mme Vve D. Milette (Louiseville) M. et Mme Jos. Clermont, M. Emile Milette (Louiseville) M. et Mme Ovide Blais (Louiseville) M. et Mme Nap. Blais, Mlles Lucienne et Jeanne Blais, Ste Flore, M. Jos. Blais, St Maurice, M. Euclide Blais, Yamachiche, Notaire et Mme J.-W. Defond, M. et Mme Ephrem Blais, M. et Mme D. Lupien.

Assistaient aux funérailles, outre les parents mentionnés ci-dessus: MM. Albert Gigaire, maire, J.-A. Frigon, M.P.P., Urgel Lebeau, Henri Dessaulles, J.-A. Richard, Jos. Veilleux, Willie Richard, échevins; et un grand nombre d'autres

A Mme Blais et à toute la famille si douloureusement éprouvée, nous présentons nos très sincères condoléances.

Mme Blais et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, services rendus ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Adélard Blais.

Offrandes de messes: M. et Mme A.-I. Gravel, Trois-Rivières; les employés du bureau de poste de Shawinigan, M. et Mme Benjamin Mayer, M. et Mme O. Gibeault (Montréal).

Fleurs: M. et Mme Albert Blais, M. et Mme J.-T. Béland (Louiseville), M. et Mme Léo Béland (Louiseville).

Bouquets spirituels de Terre-Sainte: Mlles Cécile et Candide de Carufel, Mlles Fort. Julia et Ant. Laurendeau (Trois-Rivières) famille M.St-Hilaire, famille Horm. St-Arnaud.

Bouquets spirituels: Familles H. Desaulniers, Urgel Lebeau, J.-W. Defond, N.P., Laudias Pratte (Grand'Mère) Xavier Plante, J.-A. Fronovost, Nap. Pratte (Maskinongé) Dorilla Milette (Louiseville), M. Thomas Pratte et Mlle Adrienne Pratte (Trois-Rivières—) les élèves de la 9ème année du Collège de l'Immaculée-Conception, les élèves des 4ème et 5ème années du couvent des Ursulines.

Télégrammes: M. et Mme Roger LaBrie, Cap-de-la-Madeleine.

Sympathies: M. et Mme Ovide Blais (Louiseville) M. et Mme A.-I. Gravel (Trois-Rivières) M. et Mme O. Gibeault (Montréal) M. et Mme Joseph Clermont (Louiseville) M. et Mme Florido Blais, M. et Mme L.-A. Leclerc, M. et Mme Eugène Bruneau, M. et Mme E.-F. Daemen, M. et Mme Jos. Lambert, M. et Mme Nap. Descormiers, M. et Mme Bruno Frigon, M. et Mme Delphis Lupien, M. et Mme Nap. Trudel, M. et Mme Alfred Pratte (Grand'Mère) M. et Mme Rosaire Pellerin, M. et Mme Adrien Roy, M. et Mme Philippe Blais, M. et Mme J.-E. DeCarufel, M. et Mme J. Butcher, M. et Mme E.-A. Birch, M. et Mme J.-N. Longval, M. et Mme MacDonald, Dr et Mme W. Lacroix, M. et Mme D. Toussaint, M. et Mme Jos. Drolet, M. et Mme Elisé Morin, M. et Mme T. Allard, M. et Mme Henri Fortin, M. et Mme Henri Bouchard, M. et Mme Horm. St-Arnaud, M. et Mme O. Sauvageau, M. et Mme Arthur Ferland, M. et Mme Willie Brière, M. et Mme Edouard Arbour, M. et Mme Henri Allard, M. et Mme J.-S. Legace, (Louiseville) M. et Mme Jos. Girard, M. et Mme Edouard Labrie, Grand'Mère; M. et Mme Athanase Comtois, M. et Mme Alide Laurent, M. et Mme Jos.-A. Baribeault, M. et Mme Léo Béland, M. et Mme J.-T. Béland, M. Lionel Lacoursière, Mlles Léona Milette, Jeannette et Camilienne Béland (Louiseville) M. et Mme Simon Martin, St Elie, M. et Mme Aimé Fratte, M. Réginald Clermont, Trois-Rivières; M. et Mme Frs Boivin, M. et Mme Eug. Morin, M. et Mme Georges Lafontaine, M. et Mme J.-E. Lord, M. et Mme Albert Chevalier, M. et Mme G.-V. Nicol, M. et Mme Ros. Bussières, Mme Jos. Trépanier, M. et Mme Louis-A. Talbot, M. et Mme Alph. Beaulieu, M. et Mme Pat. Béliveau, M. et Mme J.-D. Dalphond, M. et Mme J.-H. Nap. Desaulveau, M. et Mme J.-D. Dalphond M. et Mme J.-H. Nap. Desaulniers, M. et Mme Benjamin Mayer, M. et Mme Louis Luyet, M. et Mme J.-E. Charlebois (St Télesphore) MM. Alfred Trépanier, Joseph Auger, Edouard Fleury, Yvon Morin, Mlles Liliane Bouchard, Carmen Martin, les employés du bureau de poste de Shawinigan, le personnel du magasin Jos. Drolet, Ltée, les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, l'Amicale du Collège de l'Immaculée-Conception, Mme N. Lapointe.

Résolution de sympathie: La Commission Scolaire de S.-Télesphore, comté de Soulanges.

ST-MARC DE SHAWINIGAN

Imposantes funérailles de Mme Grégoire Boisvert, née Marie Lambert.

St-Marc de Shawinigan.— Dernièrement, eut lieu les funérailles de Mme Georges Boisvert, décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois, munie de tous les sacrements que procure notre sainte religion et entourée de tous les siens. Elle vit venir la mort avec calme et une grande résignation à la volonté de Dieu. Sa vie fut remplie de mérites en pratiquant les vertus chrétiennes et en donnant le bon exemple. Sa mort fut l'écho de sa vie.

Elle laisse pour la pleurer outre son époux, six enfants: trois garçons et trois filles et un grand nombre de petits enfants. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroisiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la paroisse et des paroisses avoisinens venus pour rendre un dernier témoignage d'estime envers la chère disparue.

La levée du corps fut faite par M. le curé I. Trudel, et le service fut chanté par M. l'abbé Ernest Jacob, curé de S.-Gérard des Laurentides, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Massicotte et Leblanc, vicaires.

La dépouille mortelle était portée par hommes et femmes tertiaires. Elle était escortée par un très grand nombre de tertiaires.

La bannière fut portée par M. et Mme Alph. Lapointe, M. et Mme Nap. Veillette; la croix par Mme Vve Henri Grenier. Les porteurs étaient: MM. Harry Marchand, M. Dargeville Boucher, Arthur Dargis, Jos. Gélinas, Mme H. Marchand, V. Joseph Giroux, Mmes O. Lamy, A. Hébert, Aubry.

Le deuil était conduit par son époux M. Georges Boisvert, ses fils M. Arthanase Boisvert, MM. et Mmes Philippe et Joseph Boisvert, ses filles et gendres: M. et Mme Ad. Giroux (Clara), M. et Mme Arthur Noël (R.-Alma), M. et Mme Alex. Giroux, (Marie-Ange); ses petits-fils et petites-filles, ses neveux et nièces, etc.

Messes:— M. P. Ferron, M. Ephrem Lambert, Ernest Lambert, Mme Alfred Giguère, La fraternité du Tiers-Ordre.

Bouquets spirituels: Les familles P. Boisvert, Jos. Boisvert, Ad. Giroux, Alex. Giroux, P. Giroux, Mlles Jeannette, Juliette, Estelle Ferron, Mmes P. Neault, O. Hubert, O. Flageole, Elphège Lambert, N. Lampron.

Sympathies:— M. J.-A. Frigon, M.P.P., M. H. Giguère, maire —M. J.-H.-Nap. Desaulniers, N.P., E. Fleury, avocat, MM. H. Langevin, Jos. Prévost, E. Lambert, Ernest et Ephrem Mont, M. et Mme H. Fratte, Mme D. Lafrenière, Mme D. Villemure, Mme V. Alex. S.-Onge, M. et Mme H. Beaudoin, La famille Isidore St-Onge, M. et Mme L.-P. Plante, Mme Elzéar Lambert Montréal, M. et Mme N. Lampron, M. J.-A. Bertrand, N.P., M. H. Langevin, M. J.-A. Bergeron, M. et Mme J.-A. Petit, Mme Hormisdas St-Onge, et sa famille, Mme E. Lefebvre.

Télégrammes de sympathies

M. et Mme Jean Grégoire, avocat Montréal, Dr M. et Mme Jacques Fortin Montréal, M. et Mme K. L. Garand, Montréal, M. G. Boisvert.

Elections à la Chambre de Commerce

Shawinigan.— Les élections à la Chambre de Commerce locale pour le choix de six Directeurs sont maintenant terminées. Quatre des six Directeurs sortant de charge ont été réélus: ce sont MM. Edouard Asselin, J.-H.-Nap. Desaulniers, N.P., F. Ferron, et D.-R. Wilson. Les nouveaux élus sont: MM. J.-A. Bourassa, qui a déjà précédemment occupé la charge de Directeur durant quelques années, et M. J.-O.-S. Brunet, marchand de bois et charbon et secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire catholique de cette ville.

Le nouveau Bureau de Direction se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mercredi, le 4 courant, pour élire les officiers de cette Chambre pour l'année 1933. Les officiers sortant de charge sont MM. D.-R. Wilson, président; J.-H.-Nap-Desaulniers, N.P., vice-président, et L.-A. Leclerc, secrétaire-trésorier.

Réception chez les Chevaliers de Colomb

Shawinigan.— A l'occasion de la nouvelle année, les Officiers du Conseil local des Chevaliers de Colomb recevront vendredi prochain, Jour des Rois, à 3.00 hres p.m., en l'honneur des autorités religieuses et civiles de notre cité, c'est-à-dire Messieurs les curés de nos trois paroisses, Son Honneur le maire Albert Gigaire et ses collègues du conseil-de-ville, le député du comté de Saint-Maurice, les Commissaires d'écoles ainsi que les ex-Grands Chevaliers. Les dames seront naturellement de la partie et rehausseront de leur présence cette réception d'un caractère tout intime. On compte aussi sur la présence de quelques invités de l'extérieur, notamment M. le Commandeur Ad. Provencher, Député de District des C. de C., et quelques officiers des conseils voisins.

Les membres du Conseil Shawinigan sont cordialement invités avec leurs épouses à cette réception offerte par leurs officiers et qui sera certainement un brillant événement social.

Echos mondains

Shawinigan.— M. et Mme Edouard Arbour et leurs enfants ont passé le Jour de l'An chez des parents à Montréal.

—M. et Mme F. Arseneault, de St-Célestin, en visite chez M. et Mme Eug. Dumas et chez Mlles Arseneault.

—M. et Mme A.-J. Meunier, en promenade chez des parents à Terrebonne à l'occasion du Nouvel An.— Mlles Jeanne et Henriette Beaudoin, en visite chez leur soeur, Mme Jos. Levasseur.

—M. et Mme L.-O. Baribeault, en promenade chez leurs parents aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Emile Gagné et M. Charles Dufresne, de Vaudreuil, en visite chez M. et Mme J.-D. Germain et chez Mlles Dufresne.— Mlle Flore Dufresne, et M. E.-V. Dufresne, de Montréal, en visite chez Mlles C. et D. Dufresne.

—M. Willie Arbour, en promenade chez des parents à Montréal.

—M. Dr J.-A. Béland, de Montréal, en promenade chez des amis ici.— M. et Mme J.-Henri Leclerc, et leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. et Mme Gédéon Bélanger.

Soirée de fiançailles

Shawinigan— Samedi soir, veille de Noël, M. et Mme Victor Levasseur, de la 1ère rue, donnaient une charmante réception à l'occasion des fiançailles de leur fille, Mlle Yvette Levasseur, avec M. Martial Lemieux, de Montréal.

Après la Messe de Minuit cet événement donna lieu à une réunion toute intime qui groupa une trentaine de parents et d'amis lesquels furent conviés à un plantureux réveillon. Il y eut ensuite veillée du bon vieux temps, sauterie, chant et musique.

Mlle Jacqueline de Lauzon, artiste de cinéma, téléphona d'Hollywood, ses voeux de bonheur aux heureux fiancés

L'on se sépara, après s'être amusés avec un bel entrain aux environs de la "septième" heure.

Assistaient à cette mémorable soirée, les fiancés, Mlle Yvette Levasseur, en jolie toilette rose, et M. Martial Lemieux; leurs parents MM. et Mmes Victor Levasseur, et Joseph Turcotte; les demoiselles et garçons d'honneur. Mlles Fleurette Lemieux, de Montréal, et Rita Levasseur, et MM. Prudent Levasseur et Lionel Baril; M. et Mme Georges L'Hérault, Mlle Marie-Rose Levasseur, et M. J. Gagnon, Mlles Jeanne, Claire et Françoise Levasseur MM. Philippe, Albert, Roland, Gilles et Benoit Levasseur, soeurs et frères de la fiancée, M. Hervé Trudel, etc.

Outre sa magnifique bague de fiançailles, Mlle Yvette Levasseur reçut de nombreux et riches cadeaux

Grand'Mère

LE HOCKEY

Brillante ouverture de la Ligue de la Cité, au Hockey

Grand'Mère.—Tous nos amateurs de hockey ont été heureux d'apprendre l'heureuse nouvelle que nos trois populaires sportmen MM. Frank Gauthier, Chs Fréchette et Léo Grenier, avaient réorganisé cette année la Ligue de Hockey de la Cité avec quatre équipes bien balancées et qui nous donneront du beau hockey amateur durant toute la saison d'hiver. Après la formation d'une équipe sénior le Grand'Mère qui figure dans la Ligue de la Vallée du St-Maurice beaucoup de nos amateurs du patin se demandaient si on songerait à la formation, encore cette année, d'une ligue locale. Grâce à l'initiative et au travail de nos amis Gauthier, Fréchette et Grenier, c'est aujourd'hui chose faite et deux fois par semaine nous verrons à l'oeuvre les équipes qui composent cette ligue, et qui seront Canadien-Voltigeur, Maroons, Maple Leafs, Tiger.

Nous donnons ci-dessous la cédule des parties à être jouées au cours de la saison:

Mardi, 3 janvier, Maple Leafs vs Maroons.

Vendredi, 6 Janvier, Tigers vs Canadien-Voltigeurs;

Mardi, 10 janvier: Canadien-Voltigeurs vs Maple Leafs;

Samedi, 14 janvier: Maroons vs Tigers.

Mercredi, 18 janvier: Maroons vs Maple Leafs;

Vendredi 20 janvier: Canadien Voltigeurs, vs Tigers;



Ces quatre jumeaux sont nés le 25 décembre 1923. Comme on peut le voir, Mme Mahoney, de S.-Jean, N.-B. a été assez heureuse pour les conserver tous quatre en parfaite santé.

Mardi, 24 janvier: Maple Leafs, vs Tigers:

Mardi, 31 janvier, Maroons vs Canadien Voltigeurs;

Jeudi, 2 février: Tigers vs Maroons:

Mercredi 8 février: Maple Leafs vs Canadien Voltigeurs.

Un double-header pour l'ouverture de la Ligue

A l'occasion de l'ouverture de la Ligue de la Cité notre population a assisté à deux rencontres dont l'une entre le Canadien-Voltigeur et le Maroons, et l'autre entre les Tigers et les Maple Leafs. Une foule d'environ 1500 personnes assistaient à ces deux rencontres, c'est dire que notre population entière s'intéresse activement aux sports. Les propriétaires de la patinoire Laurentide sur laquelle se jouent ces parties de la Ligue de la Cité ont décidé de laisser l'entrée gratuite à la population et nous leur savons gré, en ces temps de dépression, de ce geste magnifique en faveur de nos amateurs de hockey.

A la première partie entre les Voltigeurs et les Maroons Son Honneur le Maire, M. J.-A. Gagnon, un fervent de tous les sports en notre ville a bien voulu mettre la rondelle au jeu et son geste sportif a été salué de toute la foule par un tonnerre d'applaudissements.

Canadien-Voltigeurs 6
Maroons 1

Nous nous sommes évidemment convaincus que les jeunes joueurs du Canadien Voltigeurs étaient de beaucoup supérieurs à cette première rencontre à leurs adversaires des Maroons, leur beau jeu de combine, leur ensemble et leur entrainement ont eu facilement raison de leurs plus gros adversaires qu'ils écrasèrent facilement. Le Maroon a évité le blanhissage grâce au travail de Gratien Bordeleau quelques minutes avant la fin de la troisième période alors qu'il réussit à prendre Campeau en défaut et enregistrer l'unique point de son équipe et le sauvant d'un désastre. La partie fut très belle il s'est bien glissé quelques... six pouces... de part et d'autre mais en somme le jeu ne fut pas brutal. Voici l'alignement et le sommaire de cette partie:

Marcons		Can.-Voltigeurs
Landry P	Buts	Campeau G.
Simms James	Déf.	Laforme W.
Guay Elz.	Déf.	Villemure L.
Bordeleau G.	aile d.	Lafontaine Ls
Ayotte Fred	aile g.	Adams C.
Dudomaine C.	cent.	Ferron R.
Omer S.-Cyr	Subst.	Camirand L.
Hayes James		Perreault E.
Dudomaine Paul		Boudreault S.
Duguay Hervé		BoudreaultA.
Laviolette J.		Maillette O.
		Camirand J.
		Bordeleau H.

Arbitres: Philippe Paquin et Richard Hayes; Chronométreur: Eugène Bellemare.

Première période, Voltigeurs, C. Adams, (Lafontaine), 9 m.

Deuxième Période, Voltigeurs, R. Ferron, (Lafontaine) 7 m.

Voltigeurs, R. Ferron, (S. Boudreau), 9 m.

Troisième Période, Voltigeurs, S. Boudreault, 9 m.

Voltigeurs, R. Ferron, 6 m.

Voltigeurs, R. Ferron, 1 m.

Maroons, G. Bordeleau, 1.30 m.

Pénalités: James Hayes, 3, Hervé Duguay 1, G. Bordeleau, 1, et Villemure 1.

Tigers 6 vs Maple Leafs 5

La deuxième rencontre de la soirée dans la course au championnat de la Ligue de la Cité au hockey eut lieu entre les Tigers et les Maple Leafs. Cette partie se termina par une victoire des Tigers par le score final de 6 à 5, c'est dire que la lutte fut ardue de part et d'autre. Les Tigers commencèrent la musique en comptant cinq points contre un seul point dans les deux premières périodes, pour les Maple Leafs, mais dans la troisième période ces derniers cessèrent leur jeu de défense et se ruèrent avec force vers les buts de leurs adversaires qu'ils prirent d'assaut et comptèrent quatre points. Cette rencontre fut semé d'incidents qui amusèrent fortement l'assistance laquelle ne ménagea pas ses applaudissements aux deux équipes. Nous donnons ci-après le sommaire et l'alignement de cette partie:

Maple Leafs		Tigers
Gosselin	Buts	Boucher R.
Richardson M.	Déf.	Boisvert L.
Juneau E.	Déf.	Anderson L.
Gagnon A.	aile d.	Richardson
Dorais A.	aile g.	Hanna Ted
Jacques H.	centre	Lord Grat.
Gauthier A.	Subst.	Denoncourt
Grenier R.		Juneau R.
Maurice Coulombe		Gagnon J.-P.
Déziel E.		Domingue V.
Gill Chs		Cornellier C.
Gill K.		Lamarche M.

Arbitres: Jules Morais et R. Cooper. Chronométreur: Eug. Bellemare. Buts: C. Lavallée et A. Lacroix.

Première période, Tigers, G. Lord, (Denoncourt) 4 m. Tigers, R. Juneau, 3 m. Tigers J.-P. Gagnon, 5 m. Maple Leafs, K. Gill, 4 m.

Deuxième période, Tigers, G. Lord, 3 m., Tigers, J.-P. Gagnon, 15 m.

Troisième période, Maple Leafs, E. Juneau (M. Richardson) 9 m. Maple Leafs, M. Coulombe, 2 m. Tigers, J.-P. Gagnon, 5 m. Maple Leafs, A. Gagnon, 1 m.

Pénalités: V...Domingue, 2, M. Coulombe, L. Anderson, R. Grenier, E. Juneau, J. Jacques, G. Richardson.

Le Hockey chez nos jeunes

Grand'Mère.—Une équipe de jeunes joueurs s'est formée récemment sous le nom de Champagnards et réellement ces jeunes coeurs promettent beaucoup pour l'avenir. Dernièrement, ils sont allés rendre visite à l'équipe de S.-Georges de Champlain et ont fait très bonne figure contre leurs adversaires beaucoup plus pesants qu'eux. Le S.-Georges ayant remporté la victoire sur son terrain par un score de 4 à 1. Il est intéressant de noter que tous les jeunes amateurs qui composent le Champagnard ont l'intention de pratiquer et jouer ensemble aussi longtemps que possible et par cette manière ils devraient faire très bonne figure dans la ligue de la Cité avant longtemps. Nous donnons ci-après l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

S.-Georges		Champagnard
Beaupré L.	Buts	Gignac L.-G.
Bourque R.	Déf.	Beaudoin G.
Turcotte D.	Déf.	Champagne
Sokolyk M.	aile d.	Gignac T.
Buisson V.	aile g.	Meunier E.
Turcotte A.	cent.	Grenier R.
Fronovost O.	Subst.	Gervais A.
Beaudoin A.		Dorais W.
Mayer F.		Ricard N.

Arbitres: J. Lavallée et W. Sokolyk; Chronométreur: M. Leblanc.

Première période: S.-Georges, M. Sokolyk, 9 m. S.-Georges, M. Sokolyk, 2 m.

Deuxième période, S.-Georges A. Turcotte, 3 m. Champagnard, R. Grenier, (Gignac) 9.

Troisième Période, S.-Georges, R. Bourque, 16 m.

Le Champagnard bat le Shoe Shop par 7 à 3

Nos jeunes amateurs de hockey du Champagnard ont rencontré récemment l'équipe Shoe Shop qu'ils ont battue par un score final de 7 à 3. Pour des jeunes nous avouerons que le Champagnard a joué une très belle partie et qu'ils promettent beaucoup pour l'avenir s'ils continuent leur pratique ensemble. Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

Champagnard		Shoe Shop
Gignac G.	Buts	Lavergne J.
Champagne W.	Déf.	Boisvert R.
Roy G.	Déf.	Gervais A.
Beauchesne	aile d.	Laquerre W.
Gamache E.	aile g.	Dorais M.
Ricard M.	Centre	Lamarche R.
Gignac G.	Subst.	Castonguay
Grenier R.		Lord G.
Meunier E.		Flageole D.

Arbitres: Chs Lacroix et C. Bishop; Chronométreur: Chs Lavallée.

Première période, Champagnard, G. Beauchesne, 5 m. Champagnard, R. Grenier, 11 m.

Deuxième période, Shoe shop, M. Dorais, 7 m. Shoe Shop C. Castonguay, 2 m.; Champagnard, W. Champagne, 2 m.; Champagnard, G. Beauchesne, 3 m.; Champagnard, E. Meunier, 3 m.; Champagnard, G. Roy, 1 m.; Shoe Shop, M. Dorais, 1 m.

Troisième Période, Champagnard W. Champagne 8 m.

A l'occasion des fêtes la traditionnelle dinde fut servie récemment à tous les jeunes balayeurs de la Patinoire Laurentide, grâce à la générosité des propriétaires MM. Frank Gauthier, Léo Grenier et Chs Fréchette. Un joli banquet eut lieu et qui marquait en même temps la fondation d'une association des balayeurs qui sera connue sous le nom de Laurentide Sweepers Association, et dont les officiers seront: Président, Philippe Dudomaine, secrétaire, Euclide Bernier et gérant Cliff Bishop. Ce banquet-réveillon eut lieu dans le local de la patinoire même et obtint un franc succès. En outre des organisateurs nous avons remarqué parmi les membres de la nouvelle association: MM. Philippe Dudomaine, Paul et Charles Dudomaine, Pierre Lanory, Ferdinand Aylette, Elzear Guay, Léo S.-Cyr, Hervé Duguay, Paul Dodd, Euclide Bernier, Omer S.-Cyr, Ls Mongrain et Cliff Bishop.

Funérailles de M. Arcade Brouillette.

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St. Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les funérailles de M. Arcade Brouillette, de cette ville. Le défunt est décédé à l'âge de 73 ans et 4 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton, vicaire à St. Paul.

Les porteurs étaient MM. Pierre St-Arneault, Frs-Xavier St-Arneault, Frank Trépanier et David Deschamps. La quête fut faite par MM. Frank Trépanier et Frs-Xavier St-Arneault.

Nous avons remarqué parmi les personnes présentes, outre son épouse, née Méléda Trépanier, ses fils MM. Eugène Brouillette, de Taschereau, Abitibi, Isidore et Xavier Brouillette de Grand'Mère, M. Jos. Berg, MM. et Mesdames Chalifour et Vaillancourt, de Taschereau, Abitibi, M. Joseph Brouillette, de Montréal, ses filles Mme Xavier Trottier (Blanche) de Kénogami, et Mme Jos. Berg (Dorilda) de Grand'Mère, son frère M. Aimé Brouillette de Lac à la Tortue, Mme Xavier Brouillette, Mesdames Xavier St-Arneault, R. St-Arneault et Willie Sawyer, MM. Adem Lapolice Arthur Surprenant, Hercule Boisvert, William et Lucien Veillette, Jacques Dubé, Mme William Dubé, J.-W. Lemay, etc. etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Ste-Jeanne d'Arc

(De notre Correspondant)

Chemin de Croix mensuel

Dimanche le 18 décembre eut lieu dans notre église paroissiale le Chemin de la Croix mensuel des retraitants. Comme toujours, un grand nombre de Ligueurs répondirent à l'appel de leur dévoué Aumônier et assistèrent à cette pieuse cérémonie. Les prières usuelles furent récitées par le président, M. Charles-Edouard Lambert; la bénédiction du Très-Saint-Sacrement clôtura la réunion après quoi les membres du cercle Leclerc se rendirent à la salle paroissiale pour procéder à l'élection des membres de l'Exécutif. Voici le résultat de la nomination: Aumônier, M. l'abbé P. Mongrain; Ass.-aumônier M. l'abbé R. Giroux; Président, M. Zéphirin Landry; Vice-Président M. Ch.-Edouard Hamel; Secrétaire M. Armand Grondin; Ass.-Secrétaire, M. Henri Lapointe; Conseillers: MM. Roméo Juneau, Euclide Marchand, Télesphore Grondin, Odilon Morand, Rémi Lambert Alfred Sawyer, Wilfrid Marchand.

Aux nouveaux élus nous offrons nos sincères félicitations et nos souhaits de succès.

Baptême

M. et Mme Adélard Béland sont les heureux parents d'un fils qui reçut au baptême les prénoms Joseph-Yves-Clément. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Larose. Porteuse: Mme Albert Dufresne.

Que de charmes a pour le coeur de Marie la Salutation angélique! Car, en l'entendant, il lui semble ressentir de nouveau la joie dont elle fut comblée quand l'ange Gabriel lui annonça qu'elle allait devenir la Mère de Dieu; et c'est dans cette intention que nous devons fréquemment réciter l'Ave Maria.

S. Alphonse

Par l'entremise de saint Joseph vous irez à Marie, et assisté d'une Mère si tendre, d'un Patron si dévoué, vous obtiendrez tout du Coeur de Jésus pour le temps et pour l'éternité. P. Louis, S.J.

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux

Service de nouvelles agricoles

Arbres pour les fermes des prairies

Le Service de plantation des arbres du Ministère fédéral de l'Agriculture est prêt, en autant que les moyens à sa disposition lui permettent, à aider aux cultivateurs des régions des Prairies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta à établir des plantations, des brise-vent et des ceintures d'arbres d'ombrage. Les demandes d'aide de ce genre doivent être adressées au Chef du Service de plantation des arbres du Ministère de l'Agriculture, à Indian Head, Sask. Il faut indiquer dans ces demandes le quart de section où l'on se trouve, la nature du sol, la façon dont il est cultivé, le dbureau d'express le plus proche, et le bureau de poste. Des renseignements complets seront fournis sur demande.

Principes du classement

Le classement des produits de la ferme qui se fait sous l'administration de la Division fédérale de l'industrie animale, est basé sur ce principe qu'il est utile, au point de vue commercial, de classer les animaux et leurs produits de telle façon que le consommateur puisse distinguer les produits de qualité s'il désire les acheter, et pour que la prime que le consommateur est prêt à payer pour ces produits de qualité revienne au producteur. La pratique a démontré la valeur de la théorie que comporte ce [illegible]lassement. Le classe[illegible]erveilleusement stimulé [illegible]n de qualité, et il en [illegible] un avantage corres[illegible] les prix que les pro[illegible]mandent.

Guide officiel des engrais chimiques

L'une des fonctions les plus importantes du Service des engrais chimiques de la Division fédérale des semences à Ottawa est d'inspecter et d'analyser les engrais, sous les dispositions de la Loi des engrais. Ces analyses qui sont distribuées sous forme imprimée aux cultivateurs canadiens aident le cultivateur à choisir l'engrais ou la combinaison d'engrais qui convient le mieux pour le but qu'il se propose. On peut en avoir des échantillons gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Le Forçage de la rhubarbe pour l'hiver

Voulez-vous avoir de la rhubarbe fraiche sur votre table pendant l'hiver? Rien n'est plus facile: il suffit d'arracher vers la fin de l'automne (ou même pendant l'hiver si on ne l'a pas fait en automne) une partie d'une touffe de rhubarbe; on laisse cette touffe geler ferme, puis on la met dans une cave à une température de 50 à 60 degrés Fahrenheit. Il n'y a pas besoin de terre, les touffes de rhubarbe contiennent une réserve suffisante d'énergie pour produire les tiges comestibles pour que ces tiges aient la meilleure couleur possible, il faut que la cave soit tenue dans une obscurité presque complète. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La catégorie indique la qualité

Ce n'est pas la sous-catégorie mais plutôt la catégorie qui indique la qualité réelle des oeufs toute l'année au Canada, dit le Chef du Service des renseignements sur le commerce des volailles, de la Division fédérale de l'industrie animale. Le mot "Frais" n'est pas une garantie plus sûre de la qualité des oeufs que le mot "Entrepôt" n'est une condamnation. Les catégories d'oeufs sont les suivantes: "Spéciaux", "Extras", "Extras de poulettes", "Premiers" et "Seconds". Achetez par catégorie pour ne pas être trompés.

Lisez le "Bien Public"

Les récoltes dans Québec

Le Ministère de l'Agriculture public aujourd'hui son estimation provisoire de la valeur de la récolte en 1932, avec en regard les chiffres de l'estimation finale de 1931. Le blé, l'avoine, le seigle, les pois, le sarrasin, les plantes racines et la luzerne accusent une augmentation, tandis que les haricots, les grains mélangés, le lin les pommes de terre, le foin et trèfle, et le maïs accusent une diminution.

On trouvera ci-dessous l'estimation de la valeur de la récolte par culture, pour la Province.

Estimation préliminaire de la valeur des récoltes Province de Québec, en 1932.

Comparé à l'estimation finale de 1931.

Cultures	Estimation finale 1931 Prix moyen	Valeur totale
	$	$
Blé	77	614,000
Avoine	38	17,945,000
Orge	56	1,371,000
Seigle	70	60,000
Pois	1 46	412,000
Haricots	1 82	213,000
Sarrasin	58	1,368,000
Grains mélangés	52	1,397,000
Lin	2 01	32,000
Maïs à grains	92	
Pommes de terre	51	8,617,000
Navets, etc.	43	2,855,000
Foin & Trèfle	6 50	36,517,000
Luzerne	8 35	267,000
Maïs à ensilage		
Maïs fourrager	3 50	1,642,000
TOTAL		$73,310,000

Cultures	Estimation préliminaire 1932 Prix moyen	Valeur totale
	$	$
Blé	79	752,000
Avoine	36	18,369,000
Orge	53	1,557,000
Seigle	68	67,000
Pois	1 50	481,000
Haricots	1 55	56,000
Sarrasin	57	1 593,00
Grains mélangés	46	1,384,000
Lin	1 71	24,000
Maïs à grains		
Pommes de terre	63	7,229,000
Navets, etc.	37	3,248,000
Foin & Trèfle	7 10	34,343,000
Luzerne	8 51	285,000
Maïs à ensilage	3 25	1,073,000
Maïs fourrager	2 50	419,000
		$70,880,000

Le contrôle des aliments à bétail

Avant que le système du contrôle des aliments à bétail fut institué, mais surtout pendant la Grande Guerre et les quelques années qui suivirent, il y avait de grosses tentations par les fabricants d'aliments d'incorporer dans leurs mélanges, et surtout dans ceux dont l'emploi était des plus répandus et qui étaient le plus recherchés, comme le petit son (gru rouge) et les remoulages (gru blanc) des proportions importantes de matériaux relativement inférieurs comme les criblures de grain et la bale d'avoine, sans déclarer la présence de ces ingrédients. Stimulées par la concurrence, ces pratiques devinrent assez générales et s'aggravèrent de plus en plus; non seulement on employait des adultérants inférieurs mais aussi ces matières coriaces, répugnantes, delétères, comme les criblures chargées de moutarde, et les nourrisseurs et leurs organisations s'en plaignirent. Il y a au Canada plus de 500 minoteries qui produisent un demi-million de tonnes de son, de petit son et de remoulages, et cependant il était difficile de se procurer ces sous-produits de meunerie sous une forme pure et non adultérée.

La loi des aliments à bétail, qui est appliquée par la Division fédérale des Semences, fut promulguée en 1920. Elle prescrit, entre autres que les sous-produits du blé ne doivent pas contenir d'adultérants et que la qualité doit en être standardisée; que les aliments commerciaux mélangés doivent être garantis quant à la composition chimique et aux ingrédients, et que tous les aliments doivent être exempts de graines de mauvaises herbes délétères et de matériaux qui les rendent peu appétissants ou mauvais pour les bestiaux ou les volailles. Depuis que ce contrôle a été appliqué, il en est résulté une amélioration dans la situation générale, et il n'y a eu que peu de plaintes en ces dernières années en ce qui concerne la qualité et la pureté des produits de meuneries.

Les nourrisseurs de bestiaux et de volailles, mieux renseignés sur les aliments et la science de l'alimentation commencèrent à demander des aliments de qualité. Maintenant que les matériaux nuisibles sont interdits et que l'emploi d'ingrédients de qualité inférieure a été exposé par la mise en vigueur de la loi, les fabricants éclairés peuvent satisfaire cette demande sans craindre une concurrence malhonnête. Beaucoup d'entre eux emploient des experts techniques et consultent souvent les institutions expérimentales afin de préparer des formules d'aliments sur une base scientifique. Ce développement n'a cessé de grandir depuis que la loi a été promulguée. Un autre développement récent, très utile également, a été la production commerciale de protéine et d'aliments minéraux qui doivent compléter les grains cultivés sur la ferme et les équilibrer.

Estimation provisoire

Estimation provisoire de la production des fabriques de Beurre et de Fromage. Nov. 1932.

Le Ministère de l'Agriculture publie l'estimation provisoire de la production des fabriques de beurre et de fromage de la Province de Québec pour le mois de Novembre 1932.

En Novembre 1932, (chiffre du mois correspondant de 1931 entre parenth.) la production des fabriques de beurre est estimée à 3,400,000 (3,711,506) lbs, soit une diminution de 8.4%; celle des fabriques de fromage est estimée à 1,050,000 lbs (1,200,253) soit une diminution de 16.7%.

La loi des engrais chimiques protègent le cultivateur

Avant 1922, le contrôle des engrais chimiques vendus au Canada se bornait à peu de choses: on se contentait de prendre des échantillons représentatifs dans les fabriques; ces échantillons étaient analysés et les résultats des analyses étaient publiés.

On va beaucoup plus loin aujourd'hui. On prélève des échantillons sur les lots après que ceux-ci ont été livrés au cultivateur, ou sur les wagons en cours de route, ou sur les expéditions qui sont déposées temporairement dans l'entrepôt avant la distribution définitive. Le contrôle est ainsi beaucoup plus efficace qu'autrefois.

La loi des engrais chimiques, qui est appliquée par la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, prescrit que toutes les marques d'engrais chimiques vendues au Canada doivent être enregistrées, et qu'une étiquette ou une plaque portant le nom et l'adresse du fabricant ou de l'importateur, le nom de la marque, le numéro d'enregistrement, l'année de fabrication et l'analyse garantie, suivant la formule prescrite, soit apposée à chaque contenant d'engrais chimiques. L'absence d'une étiquette ou la vente d'engrais chimiques d'une analyse plus faible que celle qui était garantie, sont des contraventions à la loi, pour lesquelles des peines ont été pourvues.

Dans sa forme actuelle et par la façon dont elle est appliquée, la Loi des engrais chimiques protège les cultivateurs contre les fabricants qui pourraient être tentés de livrer des engrais chimiques moins riches que ceux pour lesquels ils ont payé. Cette garantie donnée aux acheteurs a raffermi la confiance dans les engrais chimiques d'un bout à l'autre du Canada, et elle a rendu service, aussi bien aux fabricants qu'aux consommateurs, en stimulant la vente et l'emploi des engrais chimiques et en augmentant les rendements des récoltes.



Ce tigre vient d'arriver au Zoo de Toronto. Il vient de Liverpool. Il fut nourrit au lait. Cela était supposé adoucir son caractère. Mais quand les deux gardes pénétrèrent dans sa cage, il sauta sur eux. Ils n'eurent rien de mieux à faire que de déguerpir.

YAMACHICHE

Funérailles de M. Frs MILOT

Dernièrement, Yamachiche eut la douleur de perdre un de ses vieux citoyens bien connu en la personne de M. François Milot, décédé à l'âge de 79 ans et 8 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Caroline Gélinas, deux fils: Albini et Hector Milot, tous deux d'Yamachiche; trois filles: Mme Ernest Guillemette, née Blanche, de Montréal; Mme Philippe Trahan, née Clara; et Mme Arthur Milot, née Rose-Anna, de S.-Sévère. Il laisse aussi un frère M. Gaspard Milot d'Yamachiche et 27 petits-enfants et 23 arrière petits-enfants.

Ses funérailles furent des plus imposantes. La dépouille mortelle quitta la demeure de M. Albini Milot pour se rendre à l'église paroissiale où la levée du corps fut faite par M. le curé Elz. de Carufel, et le service fut chanté par M. l'abbé Dionis Gélinas, curé de Maskinongé, et neveu du défunt, assisté de M. le vicaire Gérard Baril de cette paroisse et de M. le vicaire de Louiseville, comme diacre et sous-diacre.

Conduisait le convoi funèbre M. Omer S.-Louis. Les porteurs étaient les neveux du défunt MM. Arthur et Arcade Gélinas, de S.-Barnabé; Donat Boucher, Georges Milot et Omer Milot d'Yamachiche, M. Wilbrod Milot de S.-Etienne. La collecte fut faite par MM. Onil Trahan et Donat Milot.

Bouquets spirituels: Les familles Alfred Bourassa des Trois-Rivières, Albini et Hector Milot, Philippe Traban, MM. et Mmes Charles-E. Girardin, Donat Milot et Henri Desaulniers, d'Yamachiche, Réal Héroux, de S.-Sévère.

Offrandes de messes: M. et Mme Omer S.-Louis, d'Yamachiche, M. Oscar Trahan, des Trois-Rivières.

Sympathies: M. le curé Elz. S. de Carufel, M. le vicaire Gérard Baril, M. l'abbé Dionis Gélinas, curé de Maskinongé; le R.Frère Arcadius, de Montréal, M. et Mme Willie LacerteM. et Mme Arthur Panneton, M. Adélard Panneton, Paul Gauthier, de Montréal; M. Léon Gareau, de Terrebonne, M. Alfred Mousseau, Berthier; Mme Veuve Léon Gélinas, M. et Mme Origène Bellemare, Oscar Trahan, Alfred Bourassa, la famille Armand Duval, Mlles Bernadette Milot et Florette Bourassa, des Trois-Rivières, la famille Moïse Gravel, de La Pointe-du-Lac, M. Paul Fratt, des Trois-Rivières, M. et Mme Léopold Gélinas, MM. Dionis et Narcisse Noël de S.-Sévère, Mme Veuve Pierre Paquette, MM. et Mme Donat Boucher, Omer S.-Louis, Dionis Villemure, Albert Lamy, Sylvio Villemure, Lucien Lamy, Albert Gélinas, M. Pierre Bellemare, maire; MM. Joseph Pellerin, Antonio Pellerin, Gaspard Milot, Mlle Cécile Lamy, Inst., les familles Georges Milot, Irénée Vaillancourt, Arthur Descôteaux, Arsène Bellemare, M. et Mme Ulric Paillé, tous d'Yamachiche, MM. et Mmes Wilfrid Boucher, Samuel Mélançon, Arthur Gélinas, Mme Eucharist Bournival, et Mlle Flora Mélançon, de S.-Barnabé.

Baptême

M. et Mme Antonio Isabelle, née Jeanne Fréchette, une fille Marie-Pierrette - Carmen. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Fréchette, grands-parents.

Funérailles de Mme L. S.-Yves

Mme Louis S.-Yves, née Mathilde Faillé, âgée de 62 ans, qui vient de nous quitter si promptement par suite d'une syncope de coeur laisse dans le deuil son époux M. Louis S.-Yves, ses enfants Hervé et Donat, de New-York, Marie-Flore, Mme Alphonse Jobin, de Ste-Thècle, Laura, d'Yamachiche. Les funérailles eurent lieu dans notre église paroissiale.

M. le curé S. de Carufel, fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Léon Désilets, comme diacre et Gérard Baril, comme sous-diacre.

Etaient porteurs: MM. Dionis Villemure, Dionis Girardin, Dionis Descôteaux, Joseph Gendron, Edgar Vaillancourt, Wilfrid Pellerin.

Au choeur de chant nous avons remarqué MM. Sylvio Villemure, Oscar Leclair, Antonic Carbonneau, Robert Goulet, Rémi Carbonneau, Omer Lapointe, Donat Côté, Armand Milot, Félicien Bellemare, Evariste Gélinas.

Sympathies: La famille Théode Beaulieu, La Pointe-du-Lac, MM. et Mmes Denis Villemure, Thomas Argall Trois-Rivières; Gustave Milot, Mlle Simonne Lamy, M. Amédée Gérin-Lajoie, M. et Mme Ulric Paillé, les familles Georges Milot, Wilfrid Pellerin, Adrien Milot, Louis Beaulieu, La Pointe-du-Lac, Irénée Vaillancourt, M. et Mme Harry Ferron, Mme Théodore Abram, Dionis Girardin, Mme Hercule Milot, M. et Mme Esdras Lamy, Jos. Giguère, de Louiseville, Oscar Leclerc, les familles Armand Lafontaine, J.-P. Grimard, Edgar Vaillancourt, Bellemare et Allary, Eugène Maillette, J. Dionis Villemure, Arthur Descôteaux, Charles Jobin, Ste-Thècle, Arthur Hélie, M. et Mme Antoine Lesieur, Mme C.-N. Beauchemin, M. et Mme Hervé Deschênes, S.-Paulin, Sylvio Villemure, Léon S.-Yves, S.-Léon, Mlle Marie Coulombe, Mme Maxime Ferron, M. et Mme Napoléon Blanchette, Jos. Gendron.

Bouquets spirituels: les familles Hervé Paillé et Edgar Morin, des Trois-Rivières, M. Joseph Gélinas.

Offrandes de messes: M. et Mme Omer S.-Louis, Mlle Yvonne S.-Yves.

Funérailles de M. C. Meunier

Lundi le 26 courant, avaient lieu en notre église paroissiale les imposantes funérailles de M. Charles Meunier, époux de feue Adéline Lacerte, décédé à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé S. de Carufel qui chanta le service assisté de MM. les abbés Léon Désilets, comme diacre et Eugène Panneton, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Azarie Maillette, Ls-G. Gélinas, Agapit Bellemare, Alfred Milette, Origène Bellemare et Onil Ferron.

Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par M. Esdras Lamy.

La collecte fut faite par MM. Armand Meunier et Ozias Bellemare, neveux du défunt.

Le deuil était conduit par ses petits-fils: MM. Jacques et Ls Allary, son gendre: Louis-P. Allary, son frère M. Hilarion Meunier, son neveu M. Gérard Bergeron, ses petites filles Mlles Marguerite et Estelle Allary, sa soeur Mme Hélie Bellemare, ses neveux et nièces, M. Alcide Meunier, M. et Mme Ubald Meunier, M. Albéric Meunier, MM. et Mmes Antonio Bergeron, Arthur, Ozanie et Thomas Meunier sa belle-fille et sa petite fille, Mmes Joseph Gendron et J. Guillemette M. et Mme Antonio Caron, Louiseville, Dr Armand Bellemare, Québec, MM. Alcide, Arcadius, Albéric, Joseph, Bruno et Joachim Bellemare, Maurice Meunier, MM. et Mmes Fernand Gélinas, Eméry Gélinas, MM. Henri et Gérard Vaillancourt, Paul et Jules Meunier, Mlle Marguerite Meunier, ses autres parents MM Paul et Jules Descôteaux, Sévère Desaulniers, de Montréal, Mlle Marthe et Cécile Descôteaux, MM. Nérée Lacerte, Fernand et Germain Beauchemin.

Ont été remarqués dans la chorale paroissiale:

MM. Napoléon Bellemare, maître de chapelle, Ant. Carbonneau, Fernand Beauchemin, Dionis Descôteaux, Henri Lacerte, Arthur Panneton, Majorique Lamy, Philippe Boucher, Armand Milot, Maurice Proulx, Félicien Bellemare, Donat Côté, Robert Goulet, Lucien Lesieur, Lucien Lapointe, Jack Scott, Fernando Villemure.

Offrandes de messes: M. J.-P. Allary, MM. Jacques et Louis Allary, Mlles Marguerite et Estelle Allary, Mme Hercule Dorion, de Montréal, Mme Joseph Gendron la famille Hercule Dorion.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Antonio Bergeron, la famille Elie Bellemare, Trefflé Bergeron et Meunier, de Québec, le Dr A. Bellemare, de Québec.

Sympathies: les familles J.-P. Grimard, et J.-Eug. Meunier, Mme Théodore Abram, les familles Hilarion Meunier, Dionis Villemure, Nérée Beauchemin, et Arthur Descôteaux, MM. et Mmes J.-P. Meunier, de Montréal, Sylvio Villemure, M. Olivier Gadbois, MM. et Mmes Joseph-Frs Lacerte, Omer S.-Louis.

Yamachiche, 1er janv. — Nous apprenons avec regret la mort de M. J.-A. Alide Allary, époux de feue Anne Dorion, décédé à S.-Hyacinthe, le 31 décembre dernier.

Ses funérailles auront lieu mercredi le 4 janvier à 9 heures en l'église paroissiale d'Yamachiche. Le corps est exposé à la demeure de M. Pierre-F. Bellemare, beau-frère de M. Allary.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils: MM. Bruno et Valmore Allary, une fille Mlle Marcelle Allary, un frère M. L.-P. Allary, une soeur Mme Pierre Bellemare, d'Yamachiche.

Nos sympathies.

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. 328-329 C. P. 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle Notre-Dame et Alexandre, Trois-Rivières.

Tél.: Bureau 658
Résid. 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
(En face du Marché)
26 Des Forges.
Heures de Bureau:
9 à 5 hres.
Soir: 7 à 8 hres les lundi, mercredi, vendredi.
Spécialité: DENTIERS.

Tél. 930 Casier Postal 310
Bureau, Bigué, Gouin, Girard & Provencher Avocats
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué, C.R.
Georges Gouin, C.R.
Léon Girard, LL.L.
Raoul Provencher, B.L.
110, Des Forges
Edifice Power,
Les Trois-Rivières

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau: 10 à 12—2 à 5—7 à 8 toutes les soir
SPECIALISTE
Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge.
Dr BENOIT JACOB, M.D
Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôp. Baucicaut, Paris, ex-int. de l'hôp. Normand & Cross
4a Alexandre, Trois-Rivières

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f
ALPHONSE LAMY, L.L.L.
NOTAIRE
Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier
25 Alexandre, 3-Rivières
Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
540, rue Des Forges
Tél. 2114-m

A. D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St François Xavier
Tel. 266

Médecin Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hopital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaires du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette.

Téléphone: 328 et 329
Roger Bisson
AVOCAT et PROCUREUR
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle N.-Dame et Alexandre
Trois-Rivières

Avocat Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L., L.L.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Inst. K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. —Licencié et Diplomé de la A.O.O.P.Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
SPECIALITE:
Maux de tête—Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi: 9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.
1008, St-Maurice, Tél. 965



Sir Charles Kingsford Smith récemment "siré" à cause de ses innombrables succès comme aviateur, est photographié ici au milieu d'un groupe de ses jeunes admirateurs à qui il donne des détails sur la construction d'un avion. Comme tout chacun l'appelait monsieur, il les pria de l'appeler comme tout le monde "Smithty"]

Bulletin Commercial de la Banque de Montréal

Québec. — Le gros constate peu de changement dans le volume du commerce; le détail, malgré les ventes de la Noël, a un chiffre inférieur à l'an dernier. Les rentrées sont lentes. L'industrie du bois ne voit pas s'améliorer sa situation; les stocks se vendent très lentement. Des négociations sont toujours en cours en vue de stabiliser l'industrie du papier-journal. Le textile accuse une amélioration, surtout les fabricants de soieries qui ont passablement d'ouvrage. La chaussure est tranquille. Les industries des métaux et du bâtiment marchent sur une échelle réduite. Les prix des pommes de terre s'est amélioré; les prix des oeufs et du beurre ont aussi enregistré une avance saisonnière. Les fourrages abondent et les fermiers font hiverner un bon nombre relativement considérable de bestiaux en anticipation de prix meilleurs. Les usines Angus du Canadien-Pacifique ont rouvert leurs portes vers la fin de novembre, fournissant ainsi à plusieurs milliers d'ouvriers un travail dont ils ont vivement besoin.

Ontario. — Le volume du commerce de détail est raisonnablement satisfaisant pour les produits meilleur marché; à tout prendre, il est au-dessous de l'an dernier. Le Commerce de la Noël se développe très lentement, et sur une échelle moindre à cause de la restriction grandissante du pouvoir d'achat du public. Le commerce de gros est tout à fait tranquille, et se borne aux remplacements nécessaires. Les rentrées sont lentes. L'activité industrielle, dans presque toutes les branches, est au-dessous des niveaux de l'an dernier. Les constructeurs d'automobiles, bien qu'ils aient commencé les nouveaux modèles, n'ont pas arrêté le programme définitif de production. Les facteurs de meubles ont eu assez d'ouvrage à fabriquer les nouveautés de la Noël, les cabinets pour radio et les types de meubles bon marché. La chaussure est tranquille, mais plus qu'on ne l'avait prévu. Les chaussures en caoutchouc sont fort demandées. Les usines textiles et les tricoteries ont toujours beaucoup d'ouvrage. Les salaisons, l'industrie du bois et celle des métaux se tiennent à un bas nivau.

Provinces de la Prairie. —L'industrie est très calme et le volume des commerces de gros et de détail est décevant. Les ventes d'épiceries, toutefois, restent d'un volume satisfaisant et le froid ininterrompu a stimulé le mouvement des lainages, de la chaussure et des vêtements lourds. Demande saisonnière de combustibles, surtout le bois et le charbon de faible qualité. Les achats de la Noël ont été jusqu'ici peu actifs et malgré la poussée qu'on escompte pour la semaine prochaine, le volume et le chiffre en seront fortement inférieurs à l'an dernier. Les cours du blé ont touché un nouveau minimum qui rapporte maintenant aux producteurs quelque vingt cents le boisseau pour le blé de la plus haute qualité. Le blé au comptant a fermé à 39 cents¾ le 20 courant. Les marchés du bétail sont inactifs, la demande étant affectée par les stocks considérables de volaille à bon marché. On entreprend peu de nouvelles constructions, les travaux consistant surtout en transformations et en réparations. Les permis accordés à Winnipeg, en novembre, formaient un total de $30,100 seulement, au lieu de $206,100 le même mois l'an dernier.

Colombie-britannique. — La situation des affaires reste très tranquille. Le commerce de la Noël, jusqu'ici, est très inférieur à la normale, les achats portant surtout sur les marchandises à meilleur marché. Les marchés du bois sont très inactifs et tandis que les expéditions par eau ont un volume passable, la demande intérieure est insignifiante et les prix ne sont pas rémunérateurs. Les conserves de saumon se vendent bien et les prix sont fermes. Il a été expédié 61% de la récolte de pommes, soit 26% pour le marché intérieur et 35% pour l'exportation. Les produits agricoles se vendent à des prix très bas. Les cours des métaux usuels ont baissé davantage tandis que l'argent, le 2 décembre, touchait un nouveau minimum à 24 cents ¾ l'once. Le mouvement des céréales est très considérable. Jusqu'au 15 décembre, les exportations se chiffrent par 40,808,135 boisseaux, au lieu de 29,276,158 boisseaux la période correspondante l'an dernier.

PROVINCES MARITIMES— Le commerce de gros reste généralement tranquille, malgré une amélioration appréciable de la demande des nouveautés. Le détail reste inactif. Les rentrées sont lentes. Le stimulant saisonnier du commerce que représentent les achats de la Noël se fera moins sentir que d'habitude. Le prix des pommes de terre a augmenté sensiblement et les producteurs reçoivent en outre un meilleur prix de leurs oeufs et de leur beurre. Les exportations de pommes accusent un recul considérable sur l'an dernier. Les marchés européens pour le poisson séché sont un peu plus fermes; il y a bonne demande de poisson mariné. Les conserves de homard se vendent lentement. L'industrie du poisson frais marche à moins de 50% de sa capacité. Peu de demande pour le bois, prix faibles. Les charbonnages travaillent à moins que mi-temps. Les fabricants de bonneterie et de linge ont été activement employés.

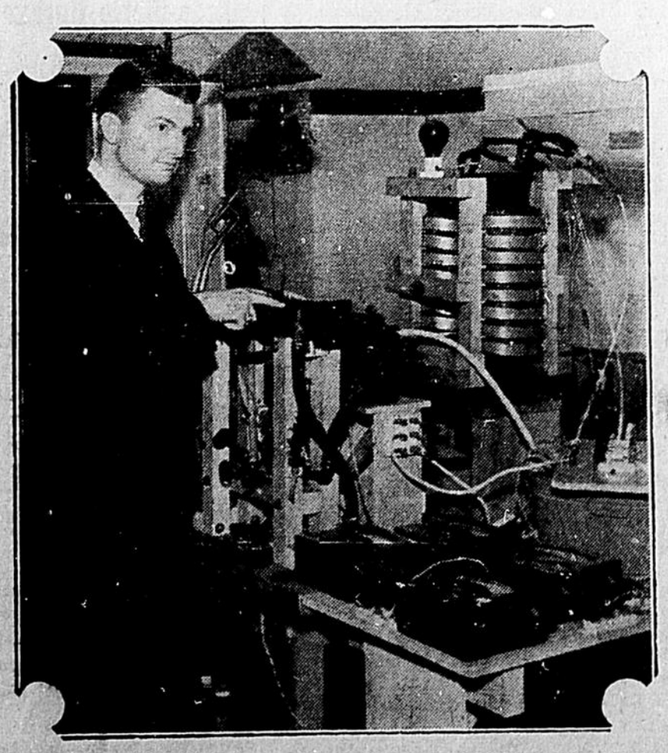
TERRE-NEUVE— La consommation de poisson séché sur les marchés étrangers est passable, et les prix sont stables. L'excès des stocks des acheteurs disparaît graduellement et les stocks locaux sont gardés avec plus de fermeté. Le hareng abonde dans la baie des Iles, où l'on fait de bonnes prises de qualité moyenne. La demande est bonne. La papeterie de Grand Falls produit plein temps; celle de Corner Brook, à 75% de sa capacité. La production minière à Buchans se maintient tout à fait. Le chemin de fer a donné un contrat pour la production de 80,000 tonnes d'étais de mine, pour échanger contre 40,000 tonnes de charbon gallois. Le commerce de la Noël à St-Jean, est de 50% au-dessous de la moyenne, les articles de luxe étant les plus atteints. Les rentrées sont passables ou minces

GRANDE-BRETAGNE— Le fait que le paiement par la Grande-Bretagne des dettes de guerre envers les Etats-Unis a été suivi d'une appréciation sensible du change de la livre est une preuve de la confiance qu'on garde à l'étranger dans le crédit britannique. Le Chancelier de l'Echiquier a déclaré que le paiement n'empêchera pas d'équilibrer le budget. Les relevés du commerce extérieur de novembre sont encourageants et révèlent la même tendance que les mois précédents vers une amélioration. Par comparaison avec octobre, les exportations se sont accrues de L650,000, ou 2.1%, et les ré-exportations de L369,000. Les importations ont avancé de L730,000, ou 1.2%, à cause surtout des cargaisons saisonnières de coton brut et de laine brute. Par rapport à novembre 1931, les exportations ne sont en recul que L770,000 ou 2.4%, et les ré-exportations de L900,000 ou 18.2%, tandis que les importations ont décliné d'au moins L21,500,000, ou 26%. De ce chiffre, L15,500,000 représentent des produits fabriqués. Ces statistiques indiquent clairement quels ont été les effets réunis du tarif et de la chute de la valeur—or de la livre. Le commerce intérieur est plutôt plus actif; les rapports des centres industriels sont meilleurs, surtout dans le cas du charbon, du fer et de l'acier, du coton et de la laine. Les marchés de valeurs mobilières ont subi l'action de l'incertitude générale touchant le paiement des dettes de guerre, mais l'allure est devenue meilleure, surtout dans le cas des valeurs du Gouvernement anglais

ETATS-UNIS—La situation actuelle, encore qu'elle autorise certainement plus d'espoirs qu'aux premiers mois de l'été, est encore peu satisfaisante à plusieurs points de vue. Toutefois, il y a des signes nombreux de raffermissement de la confiance générale. L'embauchage fait des progrès, mais seulement dans les industries qui produisent en vue d'une consommation plus ou moins immédiate. Bien que la demande de cotonnades, après un essor subit en été, ait reculé quelque peu, les usines maintiennent bien leur activité, vu que les stocks sont de proportions modestes. Les ventes de soie ont diminué; néanmoins, elles sont encore un peu plus fortes qu'il y a un an. Le commerce de détail se maintient généralement assez bien à mesure que les achats des fêtes augmentent. La période des achats de la Noël a amené le consommateur à concentrer ses achats sur les marchandises des fêtes à prix populaires, plutôt qu'autre chose; la recherche, de magasin en magasin, de valeurs spéciales, est devenue un phénomène plus apparent que par le passé. Les marchandises de bonne qualité, toutefois, sont plus demandées dans certaines parties du pays, qui entrevoient de bonnes affaires. La tendance du marché des valeurs, bien qu'irrégulière, a été au raffermissement.

FRANCE—La chute du ministère Herriot sur la question du versement des dettes de guerre qui devenait dû le 15 décembre est le grand événement de l'heure. Il est difficile de prédire les résultats probables, mais le pays paraît solidement opposé au paiement. Le gouvernement a créé un Office national du Blé en vue de contrôler la distribution et les prix. La production de fonte et d'acier en octobre a été un peu plus forte que le mois précédent, mais dans les deux cas, elle était inférieure de près de 200,000 tonnes à celle du mois correspondant l'an dernier. Les hauts-fourneaux en activité sont au nombre de 81, au lieu de 103. Sauf pour les titres de l'Etat, les cours de la Bourse se sont généralement maintenus. On rapporte des retraits considérables d'or de la Banque de France et quelques exportations. Le taux du change est au point d'exportation de l'or.

MEXIQUE—Certains industriels et commerçants de Monterrey voient une légère amélioration de la situation, mais dans l'ensemble de la République, les affaires restent au-dessous de la normale. Le Ministre du Commerce et de l'Industrie prédit une reprise de l'activité pétrolifère, à la suite de la réception d'un grand nombre de demandes de permis pour forage de la part des entreprises pétrolifères. La production de pétrole brut dans les régions de Tuxpam et de Panuco, durant la semaine terminée le 19 novembre, a atteint une moyenne de 62,614 barils par jour, au lieu de 65,583 barils par jour la même semaine en 1931. Les chiffres officiels de Washington montrent que les exportations des Etats-Unis au Mexique, en octobre, se sont chiffrées par 2,904,535 dollars américains, au lieu de 2,877,550 dollars américains le mois correspondant l'an dernier, tandis que les importations mexicaines aux Etats-Unis ont atteint 1,942,146 dollars américains, au lieu de 3,109,515 dollars américains en octobre 1931. La filiale mexicaine d'une entreprise minière américaine, à Pachuca, a exporté récemment en Angleterre 1,000,000 onces d'argent en lingots; c'est là la plus forte expédition qui se soit faite de la région de Pachuca depuis longtemps. Le 18 décembre, le peso mexicain (monnaie nationale) cotait 3.10 au dollar américain.



2000 degrés centigrade, le Dr Evans dans ce fourneau spécial, a réussi à faire fondre et bouillir de la roche.

Qui détient le record de l'Atlantique?

Le voyage rapide que vient d'effectuer à travers l'Atlantique le paquebot allemand "Bremen", remet à l'ordre du jour la question déjà souvent discutée du record de l'Atlantique. Les partisans du service Québec-Cherbourg-Southampton, maintenu durant la saison d'été par le puissant paquebot "Empress of Britain" du Pacifique Canadien, naviguant sur la route du St-Laurent, la plus courte entre les deux continents, revendiquent pour cette route le record de rapidité pour la traversée de l'Atlantique proprement dite, c'est-à-dire depuis le moment où le pilote quitte le navire d'un côté, jusqu'à l'instant où un autre pilote monte à bord de l'autre côté. Ce record fut établi cette année, le 12 juin, lorsque l'"Empress of Britain" termina la traversée en quatre jours, 8 heures et 52 minutes.

Mais à part cela, l'Empress of Britain" est encore le transatlantique qui a jusqu'ici débarqué ses passagers au quai, en Amérique du Nord, dans le minimum de temps, bien qu'une distance de 157 milles sépare la Pointe-au-Père, endroit où le pilote monte à bord, de Québec, terme du voyage. Ce record est de quatre jours, 18 heures et 5 minutes. Sur la route rivale de New-York, il y a 22 milles de Ambrose Light, endroit où le pilote monte à bord, à Brooklyn, terme du voyage.

Les voyageurs d'expérience, comme par exemple Lord Rothermere, qui a déjà fait plusieurs voyages sur le "Britain", est d'avis que le temps que prend le paquebot pour aller d'un continent à l'autre, constitue vraiment le record.

Le régime végétarien de l'écrivain Bernard Shaw.

L'"Empress of Britain" du Pacifique Canadien, qui fait en ce moment une grande croisière de quatre mois autour du monde avec quelques centaines de touristes du Canada, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, a embarqué samedi dernier à Monaco, où il faisait escale, le célèbre auteur anglais Bernard Shaw, qui fera maintenant le reste du voyage à son bord. C'est la première fois que le fameux littérateur, dont les oeuvres ont été traduites dans toutes les langues et sont connues dans le monde entier, entreprend un aussi long voyage, aussi sa décision de s'embarquer sur le "Britain" a-t-elle suscité partout un très vif intérêt, aux Etats-Unis surtout, où Shaw doit arriver vers le mois d'avril prochain, débarquant d'abord à San-Francisco, puis à Los Angeles et enfin à New-York.

Bernard Shaw qui, à part d'être un très grand écrivain, a la réputation d'être passablement excentrique, est un végétarien convaincu, et ses repas sur le "Britain" devront être préparés conformément à un régime spécial qui ne comporte aucune viande. La liste des choses qu'il consent à manger a été fournie à Michel Kern, le grand chef des cuisines de l'"Empress of Britain", et celui-ci devra mettre ses talents culinaires à l'oeuvre pour en tirer des mets qui sauront plaire au maitre.

Il n'est pas sans intérêt de citer les principaux item qui doivent figurer dans le régime alimentaire de ce voyageur exceptionnel. Bernard Shaw prend au déjeuner du gruau ou autres céréales, un pamplemousse et de l'Instant Postum comme breuvage. A ses autres repas il se permet du macaroni ou du spaghetti au gratin ou avec sauce aux tomates ou au curry; des oeufs en omelette, au curry, à l'espagnole, en cocotte à la crème, avec mayonnaise ou en pouding Yorkshire; du riz à la milanaise, au curry, avec haricots, oeufs ou raisins; des petites fèves au beurre, des haricots bouillis et des lentilles; des soupes aux légumes, pois, haricots, lentilles, orge, riz, artichauts, oignons, ou céleri; du blé d'Inde en boites. On remarque encore sur cette liste le "welsh rarebit, des nouilles, des marrons, des noix mélangées et du gnocchi. Au lunch et au souper, Bernard Shaw prend toujours une orange et des noix. La liste ne fait pas mention des vins ou liqueurs.

Les yeux

Nous devons prendre soin de nos yeux, mais cela ne veut pas dire que nous avons besoin de trop nous en préoccuper; des soins raisonnables suffisent.

La propreté est toujours à désirer. En nous tenant les mains propres, nous pouvons nous protéger contre certaines maladies. Le bain est rafraichissant et nous rend le corps propre. Les bains sont nécessaires parce que la peau n'a pas les moyens de se nettoyer par elle-même.

Les yeux sont munis des moyens pour se nettoyer—les larmes. Les yeux sains n'ont pas besoin d'être lavés autrement, mais la peau qui les entoure doit être lavée régulièrement.

Nous nous servons de nos yeux presque continuellement; ce n'est que le sommeil qui leur donne un repos absolu. Les yeux sont très capables, mais il ne faut pas les abuser. Il ne faut pas chercher à les soigner en y mettant des gouttes quelconque. Si les yeux sont malades, il faut avoir recours à son médecin et suivre ses conseils au sujet du traitement qui s'impose. C'est surtout le repos dont ils ont besoin. Ne restez pas trop longtemps à lire ou à écrire; changez d'emploi; levez-vous les yeux, de temps en temps, et regardez au loin.

La santé des yeux dépend aussi d'une bonne lumière. Ne vous servez pas de vos yeux si la lumière n'est pas bien placée, ou si elle est trop vive, et ne lisez pas dans une demie-obscurité. Quand vous écrivez, si vous vous servez de votre main droite, voyez à ce que la lumière vous vienne d'au-dessus de votre épaule gauche. Ne vous placez pas en face d'une lumière très vive. Ne lisez pas dans votre lit si votre lumière n'est pas bien placée.

Nos yeux nous sont si précieux que nous devons faire tout notre possible pour les épargner. C'est pourquoi quand des symptômes anormaux se présentent, nous devons nous rendre chez notre médecin de famille pour avoir ses conseils au sujet des soins qui s'imposent pour nos yeux. Un mal de tête qui persiste est souvent l'avertissement du surmenage des yeux. Aussi, les anormalités de la vue sont souvent la cause de malaises digestifs. C'est à votre médecin de juger s'ils le sont dans votre cas en particulier. S'il vous dit que vous avez besoin de verres, vous devez les porter; nul autre traitement vous fera du bien.

Si vos yeux ont besoin de traitement, faites-vous soigner par votre médecin de famille. Ne croyez pas que vous pouvez vous rendre la vue plus forte par des médicaments et des exercices. Le traitement qui s'impose c'est celui que vous ordonne votre médecin de famille.

Seigneur, si vous le voulez, augmentez mes douleurs, mais augmentez aussi ma patience.

S. Pie V.

LE THÉ "SALADA"
256-7
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'

Que ce soit une habitude....
...d'épargner un montant fixe périodiquement

Que l'épargne soit sur votre programme à tous les instants de l'année.

Faites-vous connaitre à la Banque Provinciale du Canada par la régularité de vos dépôts.

IL FAUT ETRE CONNU DU GERANT DE SA SUCCURSALE LOCALE.

La Banque Provinciale du Canada

Correspondants dans les principales parties du monde

Deux succursales aux Trois-Rivières

Angle Notre-Dame et Des Forges
A.-E. BOUTIN, Gérant.

Angle Laviolette et St-Maurice
J.-F. GUILLEMETTE Gérant.

LA BAIE SHAWINIGAN

Naissance

M. et Mme Josaphat Boisvert, née Laura Lacombe, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de: Joseph-Laurier-Jean-Guy. Parrain, M. Egide Lacombe, de S.-Boniface de Shawinigan; marraine, Mlle Cécile Richard, de Shawinigan. Porteuse: Mme Rosario Lacombe —Nos félicitations.

—M. Léonel Bellemare était aux Trois-Rivières par affaires mercredi.

—M. et Mme Henri Béliveau et leurs enfants Jeannine et Roger étaient à Buckingham ces jours derniers, où ils ont visité Mme E. Béliveau, M. et Mme Antonio Grenier.

—M. Maurice Deslauriers à S.-Damien de Brandon, en visite dans sa famille pour les fêtes de Noël et du 1er de l'An.

—M. Joseph Lambert et sa fille Léa, de Transcona, Manitoba, chez M. et Mme Delphis Grenier.

—M. J.-E. Bellemare et son fils Benoît, d'Almaville, chez M. G.-A. Yelle et Mme Th. Bellemare, dimanche dernier.



Le général Kurt von Schelicher, à droite, récemment nommé chancelier d'Allemagne causant avec un de ses assistants, le général von Rundstadt.